

NANOBIOTIX

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026

24 septembre 2026

SOMMAIRE

	Page
I. Rapport semestriel d'activité	3
Informations relatives à l'entreprise	4
Évènements significatifs durant le semestre écoulé (du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026)	4
Activité de la Société au 1er semestre 2026	5
Perspectives d'avenir	6
Principaux risques et incertitudes	7
Principales transactions avec les parties liées	7
Liquidité et sources de financement	7
II. Comptes consolidés résumés	11
Etat consolidé de la situation financière	13
Compte de résultat consolidé	14
Etat consolidé du résultat global	15
Etat de variation des capitaux propres consolidés	16
Etat de flux de trésorerie consolidés	17
Annexes aux états financiers consolidés au 30 juin 2026	18
III. Attestation du responsable du rapport financier semestriel	53
IV. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	55

I. Rapport semestriel d'activité

1. Informations relatives à l'entreprise

Nanobiotix, Société Anonyme immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 447 521 600 et ayant son siège social au 60 rue de Wattignies, 75012, Paris (« **Nanobiotix** » ou la « **Société** » et, avec ses filiales, le « **Groupe** »), est une société de biotechnologie au stade clinique et en phase avancée qui développe des approches thérapeutiques novatrices basées sur la physique afin de révolutionner les bénéfices des traitements pour des millions de patients ; elle est soutenue par des personnes qui s'engagent à faire une différence pour l'humanité. La philosophie de Nanobiotix est ancrée dans le concept de repousser les limites de ce qui est connu pour élargir les possibilités de la vie humaine.

Créée en 2003, Nanobiotix a son siège social à Paris, France. La Société possède également des filiales à Cambridge, Massachusetts (États-Unis). Le Groupe est coté sur Euronext : Paris sous le symbole « NANO » depuis 2012 (ISIN : FR0011341205, Code Bloomberg : NANO:FP) et sur le Nasdaq Global Select Market sous le symbole « NBTX » aux États-Unis depuis décembre 2020.

Le Groupe est propriétaire de plus de 30 familles de brevets associés à trois plateformes nanotechnologiques : 1) la plateforme Nanoradioenhancer, conçue pour accroître l'effet destructeur de la radiothérapie sur les tumeurs sans augmenter la dose aux tissus sains environnants ; 2) la plateforme Nanoprimer, conçue pour libérer le potentiel de nouvelles classes thérapeutiques systémiques en permettant une administration extra-hépatique efficace ; et 3) la plateforme pour les maladies neurologiques, conçue pour atténuer les symptômes de maladies neurologiques invalidantes en modifiant les connexions neuronales.

2. Événements significatifs durant le semestre écoulé (du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026)

JNJ-1900 (NBTXR3) : poursuite du développement

En matière de développement clinique, les priorités demeurent les cancers de la tête et du cou et le cancer du poumon, sous l'égide de notre partenaire Janssen (une entité de Johnson & Johnson). Dans les deux indications, la radiothérapie reste un pilier de la prise en charge des patients, offrant un cadre rationnel pour l'intégration d'un *radioenhancer* administré localement tel que le JNJ-1900 (NBTXR3).

Dans le cancer de la tête et du cou, nous avons annoncé une modification du protocole de l'étude mondiale de phase 3 évaluant JNJ-1900 (NBTXR3) chez les patients atteints d'un cancer de la tête et du cou non éligible au cisplatine (NANORAY-312). Cette modification a supprimé l'analyse intermédiaire et modifié l'analyse finale, qui sera réalisée sur la base d'un nombre d'événements inférieur à celui initialement prévu.

Dans le cancer du poumon, les données actualisées de la partie 1 l'étude de CONVERGE, étude de phase 2 randomisée évaluant JNJ-1900 (NBTXR3) chez les patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules (CPNPC) de stade III non résécable ont été présentées à l'ESTRO 2026, à la suite de leur présentation initiale à l'ELCC 2026. Les données ont montré un approfondissement des réponses au fil du temps, avec un taux de réponse objective (ORR) de 85,7 % (6/7) rapporté par l'investigateur et un taux de réponse complète de 57,1 % (4/7), comparativement à un ORR de 71,4 % (5/7) et à l'absence de réponse complète lors de l'évaluation précédente. Le traitement a continué de présenter un profil de tolérance acceptable, sans événement indésirable grave survenu sous traitement. Par ailleurs, l'absence de progression de la maladie et la profondeur des réponses observées sont comparables aux standards de traitement actuels, où les réponses complètes restent rares (< 5 %).

Nanoprimer : données présentées à l'AACR 2026

La Société a présenté de nouvelles données précliniques démontrant qu'un prétraitement par Nanoprimer, suivi de l'administration d'ADN recombinant délivré par des nanoparticules lipidiques (« ADN-LNP ») conçu pour l'immunothérapie antitumorale, a permis d'accroître la biodisponibilité systémique, de réduire la toxicité hépatique et de diminuer l'inflammation liée à la voie cGAS-STING, comparativement à l'administration d'ADN-LNP sans Nanoprimer.

Renforcement de la situation financière

Enfin, la Société a réalisé en mai 2026 une augmentation de capital sursouscrite, levant un produit brut total d'environ 86,1 millions d'euros, incluant l'émission de bons de souscription préfinancés (« *pre-funded warrants* »), avec pour objectif d'accélérer le développement de ses autres plateformes.

Par ailleurs, la Société a annoncé son intégration au segment Euronext Tech Leaders et à l'indice Euronext Tech Leaders, une initiative phare d'Euronext visant à accroître la visibilité et l'attractivité des entreprises technologiques européennes les plus performantes et à forte croissance auprès des investisseurs internationaux. Pour Nanobiotix, cette intégration au segment Euronext Tech Leaders témoigne de sa position à la croisée des nanotechnologies, de

la physique et de la médecine, grâce au développement d'un portefeuille de plateformes nanothérapeutiques basées sur la physique et conçues pour répondre à d'importants besoins médicaux non satisfaits.

3. Activité de la Société au 1^{er} semestre 2026

3.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le total du chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation pour le semestre clos le 30 juin 2026 s'élève à 5,6 millions d'euros, contre 26,6 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025. Le chiffre d'affaires comptabilisé sur le semestre clos le 30 juin 2025 a été principalement généré par la modification contractuelle avec Janssen.

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le chiffre d'affaires total de 3,6 millions d'euros comprend principalement : (i) les revenus des « Services » liés à l'accord de licence avec Janssen et aux prestations de R&D réalisées au prorata de l'avancement des études en cours, pour un montant de 0,3 million d'euros ; (ii) les revenus des « Services » liés au transfert de technologie et à la refacturation de l'assistance technique, pour un montant de 0,3 million d'euros ; et (iii) 3,1 millions d'euros de « Autres ventes » relatives à la fourniture de produits cliniques à Janssen.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le chiffre d'affaires total a atteint 24,9 millions d'euros, composé des éléments suivants :

- Revenus de "Services" incluant (i) un produit ponctuel de 21,2 millions d'euros directement attribuable à l'impact de la modification contractuelle ayant eu lieu sur le semestre clos le 30 juin 2025, venant compenser l'impact du chiffre d'affaire négatif constaté sur l'exercice 2024: les avenants signés au cours du dernier trimestre 2024 avaient significativement réduit le prix de transaction du contrat de licence, car l'obligation de performance de service R&D avait été remplacée par une obligation de financement de la Société vis-à-vis de Janssen, alors que l'avenant signé en mars 2025 n'a pas modifié le périmètre des obligations de performance de la Société, mais a augmenté le prix de transaction restant de l'accord global de licence, (ii) et d'autres produits de services liés à la refacturation du transfert de technologie et d'assistance technique à Janssen pour un montant de 0,4 million d'euros.
- "Autres ventes" s'élevant à 3,4 millions d'euros liés aux fournitures cliniques de produits à Janssen pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Le total des autres produits s'élève à 1,9 million d'euros pour la période close le 30 juin 2026 contre 1,7 million d'euros pour la période close le 30 juin 2025, l'augmentation de 0,2 million d'euros étant principalement liée au crédit d'impôt recherche s'élevant à 1,9 million d'euros pour la période close le 30 juin 2026, contre 1,6 million d'euros pour la période close le 30 juin 2025, principalement en raison de l'augmentation des dépenses de R&D éligibles au crédit d'impôt recherche, notamment des dépenses de sous-traitance plus élevées ainsi qu'une légère augmentation des coûts du personnel de R&D éligibles.

Pour plus de détails voir la Note 16 - *Produits des activités ordinaires* des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités inclus dans ce rapport.

Le détail du chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation est présenté dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Services	575	21 522
Autres ventes	3 068	3 406
Total Chiffre d'affaires	3 643	24 928
Crédit d'impôt recherche	1 903	1 616
Subventions	3	67
Autres produits	2	26
Total Autres produits d'exploitation	1 908	1 710
Total Chiffre d'affaires et Autres produits d'exploitation	5 551	26 638

3.2 CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les charges opérationnelles s'élèvent à 23,5 millions d'euros sur le premier semestre 2026 contre 25,8 millions d'euros sur premier semestre 2025. Le poids relatif des dépenses en R&D par rapport aux dépenses de SG&A (frais généraux) en pourcentage par rapport au total des charges d'exploitation, a augmenté et se situe respectivement à 54 % et à 46 % des dépenses engagées au titre du premier semestre 2026, par rapport à respectivement 56 % et 44 % au premier semestre 2025.

Au cours du premier semestre 2026, la variation favorable de 1,8 million d'euros des dépenses de R&D s'explique principalement par une diminution de 2,6 millions d'euros des achats, des coûts de sous-traitances et autres dépenses, cette diminution s'expliquant par une baisse des coûts des études cliniques de 1,7 million d'euros, suite au transfert du sponsorship de l'étude 312 à Janssen, à une baisse de recrutement de patients sur les études 1100 et MDA au cours du premier semestre 2026 par rapport à la même période en 2025, et par la diminution des achats de matières premières de 0,7 million d'euros faisant suite au transfert de la production de NBTXR3 à Janssen. Cette variance favorable est légèrement compensée par une augmentation de 0,5 million d'euros sur les paiements en actions des employés R&D, et par une augmentation de 0,4 million d'euros liée à l'enregistrement d'une dépréciation sur une avance historique suite au transfert du sponsorship de l'étude 312.

Au cours du premier semestre 2026, l'écart favorable de 0,5 million d'euros des frais généraux et administratifs est principalement dû à une diminution des charges salariales SG&A pour 0,8 million d'euros, principalement imputable au montant important des charges sociales liées aux options d'achat d'actions accordées (0,7 million d'euros) et aux indemnités de départ exceptionnelles consécutives à la réaffectation des ressources ayant eu lieu et ayant impacté le premier semestre 2025.

(en milliers d'euros)	S1-2026	Poids relatif	S1-2025	Poids relatif
Recherche & Développement	12 721	54 %	14 529	56 %
Frais généraux et commerciaux	10 753	46 %	11 294	44 %
Autres produits et charges opérationnels	—	— %	7	— %
Total des charges opérationnelles	23 475	100 %	25 829	100 %

3.3 RÉSULTATS

Le résultat d'exploitation s'établit à une perte de 17,9 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2026 contre un gain de 0,8 millions d'euros pour la même période en 2025. Le résultat d'exploitation comprend les produits et autres revenus et les charges d'exploitation (voir section II Notes 16 - *Produits des activités ordinaires* et 17 - *Charges opérationnelles* des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités inclus dans le présent rapport).

Le résultat financier s'établit à une perte de 16,3 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2026 contre une perte de 6,2 millions d'euros pour la même période en 2025 (voir Section II Note 19 - *Résultat financier net* des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités inclus dans le présent rapport). L'écart défavorable de 10,1 millions d'euros dans le résultat financier s'explique principalement par l'augmentation des charges d'intérêts, qui s'élèvent à 14,5 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2026, contre 4,2 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025. Les charges d'intérêts pour le semestre clos le 30 juin 2026 comprennent principalement les charges d'intérêts sur l'accord de financement par redevances ("Royalty Financing Agreement"), qui consistent en des intérêts à taux fixe de 9,6 millions d'euros.

Le résultat net semestriel s'établit à une perte de 34,3 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2026 contre une perte de 5,4 millions d'euros pour la même période en 2025.

4. Perspectives d'avenir

Nanobiotix développe trois plateformes nanotechnologiques. Le premier candidat thérapeutique de la première plateforme, le radioenhancer potentiel *first-in-class* JNJ-1900 (NBTXR3), est en cours de développement clinique dans l'optique d'une potentielle commercialisation par J&J. Dans ce cadre la perspective est d'obtenir des revenus à long terme sous réserve d'atteinte par le JNJ-1900 (NBTXR3) de certaines étapes de développement clinique et réglementaire et, le cas échéant, de la commercialisation du JNJ-1900 (NBTXR3) dans l'optique d'avancer dans le développement de la plateforme "Nanoprimer" et de la plateforme relative aux maladies du système nerveux central.

Nanobiotix au-delà de la collaboration JNJ-1900 (NBTXR3)

Nanobiotix prévoit d'élargir l'impact de ces thérapies à base de nanoparticules dans le domaine de la santé grâce au développement de ces plateformes.

La plateforme "Nanoprimer" a rendu possible la découverte d'un « nanoprimer » conçu pour occuper temporairement les cellules hépatiques chargées d'éliminer les produits thérapeutiques. Ce mécanisme vise à préparer l'organisme pour augmenter la biodisponibilité de produits thérapeutiques dans le sang et en conséquence leur accumulation dans les tissus cibles ; permettant ainsi potentiellement d'augmenter l'efficacité ou de réduire la toxicité de traitements injectés par voie intraveineuse.

La plateforme relative aux maladies du système nerveux central repose sur l'idée que les propriétés électriques des matériaux nanoparticulaires leur permettent d'interagir avec les réseaux neuronaux et de les influencer. Cette propriété pourrait permettre de moduler les réseaux neuronaux défectueux vers un état « normal », par exemple, en réduisant l'hyperexcitabilité neuronale associée à la douleur neuropathique.

5. Principaux risques et incertitudes

Les estimations de la direction de la Société sont basées sur des informations provenant d'analystes indépendants du secteur et de sources tierces, ainsi que de données issues de recherches internes, et reposent sur des hypothèses formulées par la direction sur la base de ces données et de sa connaissance du secteur et du marché, que la direction estime raisonnables. En outre, bien que la direction estime que les informations sur les opportunités de marché incluses dans le présent rapport semestriel sont généralement fiables et reposent sur des hypothèses raisonnables, ces données et les activités de la Société comportent des risques et des incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée au cours des six mois restants de l'exercice.

Ces principaux risques et incertitudes sont identiques à ceux présentés dans la section 1.5 du document de référence universel de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 31 mars 2026 ("URD 2025") pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et complété dans la section « Facteurs de risque » du supplément au prospectus déposé auprès de la *Securities and Exchange Commission* des États-Unis le 20 mai 2026 (copies disponibles sur le site Internet de la Société (www.nanobiotix.com)).

6. Principales transactions avec les parties liées

La rémunération des membres du directoire et du conseil de surveillance a été mise en œuvre au cours de ce premier semestre 2026 conformément à la législation applicable en matière de gouvernance d'entreprise (voir Section II Note 23 - *Parties liées* aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités inclus dans ce rapport) sans changement significatif par rapport aux conditions de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ces transactions avec des parties liées conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont mentionnées dans la Note 24 - *Parties liées* des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

7. Liquidités et ressources en capital

7.1 Introduction

Au cours du semestre clos 30 juin 2026, nos activités se sont concentrées sur les besoins de notre organisation, liés aux coûts de fabrication, de financement et de mise en conformité, au développement commercial et au maintien de notre portefeuille de propriété intellectuelle, et à la réalisation d'études précliniques et d'essais cliniques.

Depuis notre création, nous avons toujours généré des flux de trésorerie d'exploitation négatifs et avons financé nos opérations et notre croissance principalement par des augmentations de capital successives, des émissions de dette, des accords de collaboration et de licence, ainsi que par le remboursement des créances liées au Crédit d'Impôt Recherche (CIR).

Les actions ordinaires de Nanobiotix sont négociées sur le marché Euronext à Paris depuis le 10 septembre 2012, et les ADS sont négociées sur le Nasdaq Global Select Market à New York depuis le 20 décembre 2020.

Pour plus d'informations sur ces accords de financement, voir ci-dessous la Section II. Note 13 - *Passifs financiers* des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités inclus dans le présent rapport.

7.2 Variation des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les entrées et sorties de trésorerie de la Société pour les semestres clos les 30 juin 2026 et 2025 :

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(18 175)	(17 411)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(573)	(162)
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement	76 493	(2 830)
Incidence de la variation des taux de change	396	(515)
Variation de trésorerie	58 140	(20 919)

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nos flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 18,2 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2026, contre 17,4 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025. La relative stabilité des flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles entre les deux périodes, reflétée au travers d'une variation légèrement défavorable de 0,8 million d'euros s'explique principalement par :

(i) des économies sur les charges opérationnelles liées non seulement à l'effet du transfert du sponsorship de l'étude 312 à Janssen, permettant une réduction des coûts de R&D de 1,8 million d'euros, mais aussi à un pilotage rigoureux des frais généraux et administratifs (SG&A) générant une économie supplémentaire de 0,5 million d'euros entre le premier semestre 2026 et le premier semestre 2025 (Voir la Note 17 - *Charges opérationnelles* des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités inclus dans le présent rapport).

(ii) entièrement compensées par une diminution du montant des encaissements sur les revenus de Janssen de -1,0 million d'euros, par une hausse des primes versées aux employés de -1,1 million d'euros et par une variation défavorable du besoin en fond de roulement principalement sur les comptes fournisseurs et autres charges à payer suite à la baisse des activités de R&D entre le premier semestre 2026 et le premier semestre 2025.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Nos flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement au cours du semestre clos le 30 juin 2026 se sont élevés à 0,6 million d'euros, principalement liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Pour le semestre clos au 30 juin 2025, les flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement s'élevaient à 0,2 million d'euros principalement liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Nos flux de trésorerie nets liés aux activités de financement se sont élevés à 76,5 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2026, contre 2,8 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement pour le semestre clos le 30 juin 2026 résultent principalement de la réalisation, le 26 mai 2026, de l'offre globale (l'« Offre Globale »). La Société a émis au total 2 218 467 actions ordinaires (dont 225 373 actions ordinaires sous forme d'American Depositary Shares (« ADS ») et 33 805 actions ordinaires sous forme d'ADS supplémentaires), ainsi que 345 099 bons de souscription préfinancés, générant un produit brut total d'environ 100 millions de dollars (soit 86,1 millions d'euros), avant déduction des commissions versées relatives à l'Offre Globale et des frais estimés liés à cette dernière.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont été partiellement compensés par le remboursement de prêts, intérêts compris, à hauteur de respectivement 1,3 million d'euros à PGE, 3,8 millions d'euros à la BEI, 0,3 million d'euros à BPI et par des paiements liés aux obligations locatives à hauteur de 0,6 million d'euros.

Les flux de trésorerie nets liés aux activités de financement au cours du semestre clos le 30 juin 2025 étaient principalement attribuables au remboursement d'emprunts, intérêts compris, pour un montant respectif de 1,3 million d'euros à PGE, 0,2 million d'euros à la BEI et 0,7 million d'euros à BPI, ainsi qu'aux paiements relatifs aux obligations locatives pour un montant de 0,6 million d'euros.

7.3 Avances remboursables, prêts et dettes de location

Les avances remboursables, les prêts et les dettes de location de la Société sont présentés à la Section II, Note 13 - *Passifs financiers* des états financiers intermédiaires résumés non audités inclus dans le présent rapport.

7.4 Besoin de fonds propres opérationnels

Nous prévoyons que nos dépenses d'exploitation resteront relativement stables dans un avenir proche. Cependant, nous continuerons d'engager des dépenses afin de respecter nos engagements et de mener à bien notre essai clinique et de maintenir le financement des essais cliniques sur la base des partenariats existants. Nous estimons avoir besoin de financements supplémentaires pour poursuivre nos activités précliniques et cliniques, pour obtenir, directement ou par le biais d'un accord de collaboration ultérieur, l'approbation réglementaire de mise sur le marché de nos produits candidats.

Tant que nous ne pourrions pas générer des revenus suffisants grâce à nos produits candidats (notamment par le biais de paiements d'étape et de redevances), le cas échéant, nous prévoyons de financer nos activités opérationnelles par une combinaison d'émissions d'actions, d'emprunts et d'autres financements non dilutifs, de crédits d'impôt recherche et d'autres subventions publiques, d'optimisation de l'allocation des capitaux dans les axes de développement prioritaires, et d'éventuels paiements initiaux et d'étapes dans le cadre de collaborations avec des tiers. Il est possible que des capitaux supplémentaires ne soient pas disponibles à des conditions raisonnables, voire pas du tout. Si nous ne parvenons pas à lever des fonds supplémentaires en montants suffisants ou à des conditions acceptables, nous pourrions être contraints de retarder, de réduire ou d'interrompre considérablement le développement ou la commercialisation d'un ou plusieurs de nos produits candidats. Si nous levons des fonds supplémentaires, que ce soit par le biais de financements dilutifs ou non dilutifs, cela pourrait entraîner une dilution du capital de nos actionnaires existants, une augmentation des obligations de paiement fixes et les titres émis pourraient conférer des droits supérieurs à ceux de nos actions ordinaires. Si nous contractons des dettes, nous pourrions être soumis à des clauses restrictives qui limiteraient nos activités et pourraient nuire à notre compétitivité, notamment des limitations à notre capacité de contracter de nouvelles dettes, à notre capacité d'acquérir, de vendre ou de concéder sous licence des droits de propriété intellectuelle, ainsi que d'autres restrictions opérationnelles susceptibles d'affecter négativement notre capacité à mener nos activités. Chacun de ces événements pourrait avoir un impact significatif sur nos activités, notre situation financière et nos perspectives.

Toutefois, le niveau actuel de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société (110,9 millions d'euros au 30 juin 2026) devrait être suffisant pour faire face à nos obligations financières prévues et financer nos opérations au-delà des douze prochains mois à compter de la date du présent rapport intermédiaire.

Nos estimations concernant la période pendant laquelle nos ressources financières seront suffisantes pour soutenir nos opérations et les coûts liés aux activités de recherche et développement constituent des énoncés prospectifs comportant des risques et des incertitudes. Les résultats réels pourraient différer sensiblement et négativement en raison de divers facteurs, notamment ceux mentionnés dans le Document d'enregistrement universel 2025 et dans la Partie I, « Point 3.D – Facteurs de risque » du rapport annuel de la Société sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Nos estimations reposent sur des hypothèses qui pourraient s'avérer erronées et nous pourrions utiliser nos ressources en capital disponibles plus tôt que prévu.

Nos besoins de financement actuels et futurs dépendront de nombreux facteurs, notamment :

- la taille, l'avancement, le calendrier et l'achèvement de nos essais cliniques ;

- le suivi de l'allocation des capitaux et des coûts engagés ;
- le nombre de nouveaux produits candidats potentiels que nous identifions et décidons de développer, notamment grâce au développement de nos plateformes Nanoprimer et pour les maladies neurologiques ;
- les coûts liés au dépôt de demandes de brevet, à leur maintien et à leur application, ou à la défense contre les réclamations ou contrefaçons formulées par des tiers ;
- le temps et les coûts liés à l'obtention de l'approbation réglementaire pour nos produits candidats et les retards que nous pourrions rencontrer en raison de l'évolution des exigences réglementaires ou de résultats défavorables concernant l'un de ces produits candidats ; et
- le montant des revenus, le cas échéant, que nous pourrions tirer, directement ou sous forme de paiements d'étape ou de redevances, de nos accords de partenariat ou de collaboration existants ou futurs.

II. Comptes consolidés résumés

**COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RÉSUMÉS
PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2026**

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

(Montants en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	5	7	10
Immobilisations corporelles	6	4 409	4 566
Immobilisations financières	7	434	434
Total des actifs non courants		4 850	5 010
Actifs courants			
Clients et comptes rattachés	8.1	1 933	2 136
Autres actifs courants	8.2	10 658	7 863
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	110 891	52 750
Total des actifs courants		123 481	62 750
TOTAL DE L'ACTIF		128 331	67 760

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	Notes	30 juin 2026	31 décembre 2025
Capitaux propres			
Capital	10.1	1 525	1 452
Primes liées au capital	10.1	396 867	314 399
Autres éléments du résultat global cumulés		715	693
Actions propres		(228)	(228)
Réserves		(397 973)	(376 838)
Résultat net		(34 288)	(23 961)
Total des capitaux propres		(33 382)	(84 483)
Passifs non courants			
Provisions - part non courante	11	556	507
Dettes financières - part non courante	13	74 546	91 010
Passif de remboursement - part non courante	14.4	678	3 218
Total des passifs non courants		75 780	94 735
Passifs courants			
Provisions - part courante	12	60	118
Dettes financières - part courante	13	32 065	4 309
Fournisseurs et comptes rattachés	14.1	8 769	9 121
Autres passifs courants	14.2	5 569	7 430
Produits constatés d'avance	14.3	—	45
Passif de remboursement - part courante	14.4	3 298	313
Passifs de contrats - part courante	14.3	36 172	36 172
Total des passifs courants		85 933	57 507
Total du passif		161 713	152 242
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		128 331	67 760

Les notes annexées font partie intégrante de ces comptes consolidés semestriels résumés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ
(Montants en milliers d'euros sauf résultat par action)

		30 juin 2026	30 juin 2025
	Notes		
Chiffre d'affaires et autres produits			
Chiffre d'affaires	16	3 643	24 928
Autres produits d'exploitation	16	1 908	1 710
Total du Chiffre d'affaire et Autres produits d'exploitation		5 551	26 638
Frais de recherche et de développement	17.1	(12 721)	(14 529)
Frais commerciaux, généraux et administratifs	17.2	(10 753)	(11 294)
Autres produits et charges opérationnels	17.5	—	(7)
Total des charges opérationnelles		(23 475)	(25 829)
Résultat opérationnel		(17 924)	808
Produits financiers	19	1 112	645
Charges financières	19	(17 460)	(6 831)
Résultat financier		(16 347)	(6 186)
Impôts sur les sociétés		(16)	(6)
Résultat net		(34 288)	(5 383)
Résultat de base par action (en euros)	21	(0,70)	(0,11)
Résultat dilué par action (en euros)	21	(0,70)	(0,11)

Les notes annexées font partie intégrante de ces comptes consolidés semestriels résumés.

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(Montants en milliers d'euros)

	Notes	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net		(34 288)	(5 383)
Ecart actuariel sur engagements de retraite (IAS 19)		—	—
Instrument de couverture		2	—
Impact fiscal		—	—
<i>Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>		2	—
Ecart de conversion		20	(26)
Impact fiscal		—	—
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>		20	(26)
Total autres éléments du résultat global		22	(26)
Résultat global		(34 266)	(5 409)

Les notes annexées font partie intégrante de ces comptes consolidés semestriels résumés.

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Montants en milliers d'euros, à l'exception du nombre d'actions)

	Notes	Capital social		Primes liées au capital	Autres éléments du résultat global cumulés	Actions propres	Réserves	Résultat	Total des capitaux propres
		Nombre d'actions	Montant						
31 décembre 2025		48 410 068	1 452	314 399	693	(228)	(376 838)	(23 961)	(84 483)
Résultat net		—	—	—	—	—	—	(34 288)	(34 288)
Ecart de conversion		—	—	—	20	—	—	—	20
Ecart actuariel (IAS 19 et instrument de couverture)		—	—	—	2	—	—	—	2
Résultat global		—	—	—	22	—	—	(34 288)	(34 266)
Affectation du résultat d'exercices antérieurs		—	—	—	—	—	(23 961)	23 961	—
Augmentation de capital	10.1	2 415 614	72	70 883	—	—	—	—	70 955
Souscription BSA/ Attribution AGA		—	—	11 585	—	—	49	—	11 635
Paiement fondé sur des actions	18	—	—	—	—	—	2 777	—	2 777
30 juin 2026		50 825 682	1 525	396 867	715	(228)	(397 973)	(34 288)	(33 382)

	Notes	Capital social		Primes liées au capital	Autres éléments du résultat global cumulés	Actions propres	Réserves	Résultat	Total des capitaux propres
		Nombre d'actions	Montant						
31 décembre 2024		47 426 851	1 423	312 743	712	(228)	(312 221)	(68 132)	(65 704)
Résultat net		—	—	—	—	—	—	(5 383)	(5 383)
Ecart de conversion		—	—	—	(26)	—	—	—	(26)
Ecart actuariel (IAS 19)		—	—	—	—	—	—	—	—
Résultat global		—	—	—	(26)	—	—	(5 383)	(5 409)
Affectation du résultat d'exercices antérieurs		—	—	—	—	—	(68 132)	68 132	—
Augmentation de capital		809 820	24	—	—	—	(24)	—	—
Souscription BSA / Attribution AGA	10.1	—	—	—	—	—	—	—	—
Paiements fondés sur les actions	18	—	—	—	—	—	2 161	—	2 161
30 juin 2025		48 236 671	1 447	312 743	686	(228)	(378 217)	(5 383)	(68 952)

Les notes annexées font partie intégrante de ces comptes consolidés semestriels résumés.

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
(Montants en milliers d'euros)

		30 juin 2026	30 juin 2025
	Notes		
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat net		(34 288)	(5 383)
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie			
Dotation aux amortissements		787	800
Provisions	17.4	(9)	(231)
Charges liées aux paiements fondés sur des actions		2 777	2 161
Coût de l'endettement financier net	19	13 995	842
Effet de l'actualisation des passifs financiers et coût amorti	19	1 759	2 365
Charge d'impôt		16	6
Autres produits et charges sans impact sur la trésorerie		1 161	392
Impact de l'amendement Janssen sur le résultat	16	—	(19 823)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant impôt et variation du besoin en fonds de roulement		(13 801)	(18 873)
Impôt versé		4	(205)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles après impôt et avant variation du besoin en fonds de roulement		(13 797)	(19 077)
(Augmentation)/Diminution des clients et comptes rattachés		204	(1 365)
Remboursement du crédit d'impôt recherche	8.2	—	124
(Augmentation) des autres créances	8.2	(2 700)	(620)
(Augmentation)/Diminution des fournisseurs et comptes rattachés	14.1	(359)	1 293
Augmentation/(Diminution) des autres passifs courants	14.2	(1 925)	(260)
Augmentation des revenus différés et passifs aux contrats	14.3	(45)	(11)
Augmentation/Diminution du passif de remboursement ¹	14.4	446	2 504
Variation du besoin en fonds de roulement		(4 379)	1 666
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(18 175)	(17 411)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		—	(8)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	(627)	(150)
Cession d'immobilisations corporelles	6	53	—
(Augmentation)/Diminution des immobilisations financières	7	—	(3)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		(573)	(162)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de capital	10.1	76 954	—
Souscription BSA	10.1	11 585	—
Frais de transaction		(6 046)	—
Remboursement des emprunts	13	(1 545)	(1 926)
Remboursement dette locative	13	(600)	(568)
Intérêts financiers	13	(3 855)	(336)
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement		76 493	(2 830)
Incidence de la variation des taux de change		396	(515)
Variation de trésorerie		58 140	(20 919)
Trésorerie à l'ouverture		52 750	49 737
Trésorerie à la clôture		110 891	28 818

Les notes annexées font partie intégrante de ces comptes consolidés semestriels résumés.

¹ À compter de l'exercice 2026, les flux de trésorerie relatifs aux passifs de remboursement sont présentés sur une ligne distincte, (0,4 million d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2026 et de 2,5 million d'euros au titre du semestre clos le 30 juin 2025). Ces flux étaient précédemment inclus dans la ligne « Augmentation / Diminution des clients et comptes rattachés ».

ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2026

1. Informations relatives à l'entreprise

Nanobiotix, Société Anonyme immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 447 521 600 et ayant son siège social au 60 rue de Wattignies, 75012, Paris (« **Nanobiotix** » ou la « **Société** » et, avec ses filiales, le « **Groupe** »), est une société de biotechnologie au stade clinique et en phase avancée qui développe des approches thérapeutiques novatrices basées sur la physique afin de révolutionner les bénéfices des traitements pour des millions de patients ; elle est soutenue par des personnes qui s'engagent à faire une différence pour l'humanité. La philosophie de Nanobiotix est ancrée dans le concept de repousser les limites de ce qui est connu pour élargir les possibilités de la vie humaine.

Créée en 2003, Nanobiotix a son siège social à Paris, France. La Société possède également des filiales à Cambridge, Massachusetts (États-Unis). Le Groupe est coté sur Euronext : Paris sous le symbole « NANO » depuis 2012 (ISIN : FR0011341205, Code Bloomberg : NANO:FP) et sur le Nasdaq Global Select Market sous le symbole « NBTX » aux États-Unis depuis décembre 2020.

Le Groupe est propriétaire de plus de 30 familles de brevets associés à trois plateformes nanotechnologiques : 1) la plateforme Nanoradioenhancer, conçue pour accroître l'effet destructeur de la radiothérapie sur les tumeurs sans augmenter la dose aux tissus sains environnants ; 2) la plateforme Nanoprimer, conçue pour libérer le potentiel de nouvelles classes thérapeutiques systémiques en permettant une administration extra-hépatique efficace ; et 3) la plateforme pour les maladies neurologiques, conçue pour atténuer les symptômes de maladies neurologiques invalidantes en modifiant les connexions neuronales.

Événements importants de la période

Offre Globale de mai 2026

Le 26 mai 2026, la Société a annoncé la clôture de son offre globale (l'« Offre Globale »), incluant l'exercice intégral anticipé par les banques de l'option (l'« Option ») leur permettant de souscrire des actions ordinaires nouvelles supplémentaires sous la forme d'American Depositary Shares supplémentaires (les « ADS Supplémentaires »).

À la suite de l'exercice intégral de l'Option, le nombre total d'actions ordinaires de la Société (chacune, une « Action Ordinaire ») et de bons de souscriptions d'actions pré-financés (*pre-funded warrants*) donnant le droit de souscrire une Action Ordinaire chacun (les « PFW ») émis dans le cadre de l'Offre Globale s'élève à 2 218 467 Actions Ordinaires, dont 225 373 Actions Ordinaires sous forme d'American Depositary Shares (les « ADS ») et 33 805 Actions Ordinaires sous forme d'ADS Supplémentaire, et 345 099 PFW, pour un produit brut total d'environ 100 millions de dollars (correspondant à environ 86,1 millions d'euros), avant déduction des commissions de souscription relatives à l'Offre Globale et des frais de transaction liés à l'Offre Globale. Le produit net de l'offre globale s'est élevé à 80,1 millions d'euros.

Le prix de souscription de 33,60 € par Action Ordinaire, correspondant à un prix de 38,98 \$ par ADS sur la base d'un taux de change de 1 € = 1,16 \$ tel que publié par la Banque Centrale Européenne le 20 mai 2026, était égal à la moyenne pondérée des cours des Actions Ordinaires sur le marché réglementé Euronext à Paris au cours des trois dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'Offre Globale (à savoir, le 18 mai, 19 mai et 20 mai 2026), diminué d'une décote de 14,92 %, et a été déterminé par la Société conformément à la 29ème résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 19 mai 2025. Le prix de souscription de chaque PFW était égal au prix de souscription par Action Ordinaire émise dans le cadre de l'Offre Globale, diminué de leur valeur nominale égale à 0,03 € par Action Ordinaire.

La Société a l'intention d'utiliser le produit net perçu dans le cadre de l'Offre Globale, y compris le produit net de la vente des ADS Supplémentaires, comme suit :

- moins de 10% pour soutenir le développement et l'avancement du JNJ-1900 (NBTXR3),
- entre 50 à 60% pour faire avancer le Nanoprimer et ses autres plateformes, et
- entre 30 à 40% pour financer les besoins généraux de la Société.

La Société entend utiliser le produit de l'Offre Globale sur la base de ses plans et de sa situation commerciale actuels. La Société ne peut pas prédire avec certitude toutes les utilisations particulières du produit net reçu à l'issue de l'Offre Globale (en ce compris les ADS Supplémentaires), ni les montants que la Société va réellement dépenser selon les proportions indiquées ci-dessus. Les montants et le calendrier des dépenses réelles de la Société et

NANOBIOTIX

l'étendue du développement clinique peuvent varier de manière significative en fonction de nombreux facteurs, y compris l'avancement des efforts de développement, le statut et les résultats des études précliniques et des essais cliniques en cours ou des essais cliniques que la Société pourrait lancer à l'avenir, ainsi que les collaborations que la Société pourrait conclure avec des tiers pour ses produits candidats et tout besoin de trésorerie imprévu. Par conséquent, la direction de la Société conservera un large pouvoir discrétionnaire sur l'affectation du produit net.

Pour plus de détails, voir la Note 10 - *Capital*.

2. Principes généraux et base de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le semestre clos le 30 juin 2026 et pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2026 ont été préparés sous la supervision de la direction de la Société et soumis par le Directoire à la revue par le Conseil de Surveillance de la Société.

Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont présentés en milliers d'euros. Des données chiffrées ayant été arrondies, les totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

Les états financiers consolidés résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à la norme IAS 34 - " *Information financière intermédiaire* " qui prévoit la présentation d'une sélection de notes explicatives. S'agissant d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les notes annexes ne contiennent pas toutes les informations requises pour les états financiers consolidés annuels et doivent donc être lues conjointement avec les états financiers consolidés de la Société préparés conformément aux normes comptables IFRS®, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément à la norme IAS 34 - « *Information financière intermédiaire* » nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses qui influent sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés résumés. Voir la note 3.2 - *Recours au jugement, aux estimations et aux hypothèses*.

Les principes comptables suivis pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2026 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, à l'exception des normes énumérées ci-dessous dont l'adoption était obligatoire en 2026.

Normes, amendements aux normes existantes et interprétations publiés par l'IASB et d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2026

L'application des normes, amendements aux normes existantes et interprétations d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2026 dans l'Union européenne concerne principalement :

- Amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et évaluation des instruments financiers
- Amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 – Contrats faisant référence à de l'électricité dépendante de la nature
- Améliorations annuelles des normes comptables IFRS et amendements à :
 - IFRS 1 Première application des Normes internationales d'information financière ;
 - IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir et ses indications sur la mise en œuvre d'IFRS 7 ;
 - IFRS 9 Instruments financiers ;
 - IFRS 10 États financiers consolidés ; et
 - IAS 7 Tableau des flux de trésorerie

Ces amendements n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le semestre clos le 30 juin 2026.

Normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés par l'IASB dont l'application n'est pas encore obligatoire

Les nouvelles normes, interprétations et amendements de normes existantes publiés mais non encore applicables sont :

- Amendements à la norme IAS 21 Effets des variations des cours de monnaie étrangère – à compter du 1er janvier 2027
- Modifications apportées à la norme IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises – à compter du 1er janvier 2027
- Nouvelle norme – IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers – à compter du 1er janvier 2027. La Société continue d'évaluer les impacts potentiels de l'adoption de la norme IFRS 18. À ce stade, elle ne prévoit pas que l'application de cette nouvelle norme aura un impact significatif sur ses états financiers.
- Nouvelle norme – IFRS 19 – Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Informations à fournir – à compter du 1er janvier 2027
- Nouvelle norme – IFRS 20 Actifs et passifs réglementaires – à compter du 1er janvier 2029

La Société évalue actuellement l'applicabilité et l'impact de ces nouvelles normes, interprétations et modifications.

Caractère saisonnier des activités de la Société

Selon IAS 34 - « Information financière intermédiaire », une entité dont les activités sont extrêmement saisonnières devrait présenter les informations financières pour les douze mois précédant la fin de la période intermédiaire ainsi que des informations comparatives supplémentaires pour les douze mois précédents dans les états financiers résumés intermédiaires afin de permettre une meilleure compréhension et une meilleure comparaison de ses états financiers consolidés intermédiaires.

Comme indiqué dans la Note 16 - *Produits des activités ordinaires*, la majeure partie des produits de la Société étant générée par des contrats en cours reposant principalement sur des obligations de performance non corrélées à des tendances saisonnières, il est considéré que les activités de la Société ne sont pas saisonnières.

Par conséquent, les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités suivants et les notes correspondantes n'incluent pas d'autres informations comparatives que celles mentionnées par IAS 34.20.

Continuité d'exploitation

La Société a préparé ses états financiers consolidés en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Depuis sa création, la Société a financé sa croissance par des augmentations de capital successives, des emprunts, des accords de collaboration et de licence, ainsi que par l'obtention de crédits d'impôt recherche (CIR). La Société poursuit ses activités de recherche et développement.

La Société a enregistré des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie négatifs en raison du caractère innovant des produits candidats qu'elle développe, nécessitant une phase de recherche et développement s'étalant sur plusieurs années. La Société ne prévoit pas de générer de revenus provenant de la vente de ses produits dans un avenir proche. Par conséquent, la Société ne peut garantir sa rentabilité ni la génération de flux de trésorerie positifs issus de ses activités opérationnelles.

De plus, la Société pourrait être confrontée à des difficultés imprévues, des complications, des retards de développement et d'autres facteurs inconnus susceptibles d'entraîner des dépenses supplémentaires.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026, la Société dispose d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 110,9 millions d'euros, composés de liquidités et de dépôts bancaires à court terme facilement convertibles sous trois mois sans pénalité ni risque de variation de valeur (voir Note 9 – Trésorerie et équivalents de trésorerie).

Sur la base du solde de trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société au 30 juin 2026, la Société estime qu'elle disposera des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations financières à leur échéance dans le cours normal de ses activités pendant au moins les 12 prochains mois à compter de la date de publication de ces états financiers. En conséquence, la Direction a déterminé qu'il n'y avait pas de doute substantiel quant à la capacité de la Société à poursuivre son activité en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

3. Principes et méthodes de consolidation

3.1 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Entités consolidées

Au 30 juin 2026, le périmètre de consolidation comprend l'entité mère Nanobiotix S.A., qui possède une filiale détenue à 100 % et une fiducie :

- Nanobiotix Corp., créée dans l'État du Delaware en septembre 2014 et située aux États-Unis,
- Une fiducie de gestion créée en décembre 2025 dans le cadre de l'accord de financement par redevances (voir la note 4.6 – Accord de financement par redevances – des états financiers consolidés au 31 décembre 2025).

Nanobiotix Germany GmbH, créée en octobre 2017 et située en Allemagne, filiale détenue à 100 % par la Société, a été liquidée en avril 2026.

En conséquence, les états financiers intermédiaires consolidés non audités pour le semestre clos le 30 juin 2026 comprennent les activités de chacune de ces filiales.

Transactions en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en milliers d'euros, qui est la monnaie de présentation du Groupe et la monnaie fonctionnelle de la société mère, Nanobiotix S.A.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan ; les éléments du compte de résultat, de l'état du résultat global et du tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période présentée, sauf lorsque cette méthode ne peut être appliquée du fait d'importantes fluctuations des taux de change au cours de la période concernée.

Les taux de change dollar/euro utilisés dans les états financiers consolidés condensés intermédiaires non audités pour la conversion des états financiers de la filiale américaine étaient les suivants (source : Banque de France) :

- un taux de clôture de 1,1394 \$ au 30 juin 2026 et un taux moyen de 1,1670 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2026 ;
- un taux de clôture de 1,1720 \$ au 30 juin 2025 et un taux moyen de 1,1293 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2025 ;
- un taux de clôture de 1,1750 \$ au 31 décembre 2025 et un taux moyen de 1,1293 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en tant qu'écart de conversion cumulé.

3.2 RECOURS AU JUGEMENT, AUX ESTIMATIONS ET AUX HYPOTHESES

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités conformément à la norme IAS 34 nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui affectent les montants et les informations figurant dans les états financiers. Les estimations et les jugements utilisés par la direction sont basés sur des informations historiques et sur d'autres facteurs, y compris des attentes concernant des événements futurs considérés comme raisonnables compte tenu des circonstances. Ces estimations peuvent être révisées lorsque les circonstances sur lesquelles elles sont fondées changent.

Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de manière significative par rapport à ces estimations en fonction des différentes hypothèses ou conditions. Un test de sensibilité pourrait être présenté dans le cas où les résultats pourraient différer de façon importante en fonction de l'application de différentes hypothèses ou conditions. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations sont la continuité d'exploitation, les paiements fondés sur des actions, les actifs d'impôts différés, les charges à payer dans le cadre des essais cliniques, la reconnaissance du revenu et l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers (juste valeur et coûts amortis).

Évaluation des paiements fondés sur des actions

La Société évalue la juste valeur des options de souscription d'actions (OSA), des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), des bons de souscription d'actions (BSA) et des attributions gratuites d'actions (AGA) accordés aux salariés, aux membres du Conseil de surveillance et aux consultants sur la base de modèles actuariels. Ces modèles actuariels exigent que la Société utilise certaines hypothèses de calcul concernant les caractéristiques des attributions (par exemple, les conditions d'acquisition des droits) et les données de marché (par exemple, pour déterminer la volatilité attendue du prix des actions) (voir Note 18 - *Paiements fondés sur des actions*).

Impôts différés actifs

Des impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires résultant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et des passifs de la Société qui apparaissent dans ses états financiers. La principale source d'actifs d'impôts différés est liée aux pertes fiscales non utilisées qui peuvent être reportées en avant ou en arrière, selon la juridiction. Les taux d'imposition en vigueur ou ayant été substantiellement adoptés sont utilisés pour évaluer les impôts différés.

Les actifs d'impôts différés ne sont enregistrés dans les comptes que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables en avant ou en arrière. Compte tenu de son stade de développement, ne permettant pas d'établir des projections de résultat suffisamment fiables, la Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés relatifs aux pertes fiscales reportables dans les états de la situation financière consolidée condensés intermédiaires.

Provisions au titre des essais cliniques

Les dépenses relatives aux essais cliniques encourues sur l'exercice mais qui n'ont pas encore été entièrement facturées à la date de la clôture sont estimées trimestriellement pour chaque étude et une provision est enregistrée en conséquence (voir Note 14.1 - *Fournisseurs et comptes rattachés* pour des informations sur les provisions au titre des essais cliniques au 30 juin 2026 et au 31 décembre 2025).

Continuité d'exploitation

La direction évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation à chaque date de clôture, en utilisant toutes les informations quantitatives et qualitatives disponibles. Cette évaluation, de par sa nature, repose sur des estimations de flux de trésorerie futurs et d'autres événements futurs dont les variations ultérieures pourraient avoir une incidence significative sur la validité de cette évaluation. (voir Note 2 - *Principes généraux et base de présentation des états financiers*).

Reconnaissance du revenu

Afin de déterminer le montant et le calendrier des revenus en vertu du contrat avec les clients, la Société fait appel à des jugements importants, principalement en ce qui concerne l'identification des obligations de performance de la Société et la détermination du calendrier de réalisation des services fournis aux clients, la répartition et l'estimation du prix de transaction et la détermination du calendrier de réalisation des services fournis aux clients.

Détermination du caractère distinctif des obligations de prestation — Un bien ou un service promis devra être comptabilisé séparément dans les produits s'il est distinct au sens de la norme IFRS 15. Pour déterminer si l'obligation de prestation est distincte, la Société analyse si (i) le bien ou le service est distinct dans l'absolu, c'est-à-dire qu'il peut être utile au client, soit seul, soit en combinaison avec des ressources que le client peut obtenir séparément ; et si (ii) le bien ou le service est distinct dans le contexte du contrat, c'est-à-dire qu'il peut être identifié séparément des autres biens et services du contrat parce qu'il n'y a pas un degré élevé d'interdépendance ou d'intégration entre cet élément et l'autre bien ou service promis dans le contrat. Si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie, le bien ou le service n'est pas distinct et la Société doit le regrouper avec d'autres biens ou services promis jusqu'à ce qu'il devienne un groupe distinct de biens ou de services.

Affectation du prix de transaction aux obligations de prestation — Le prix de transaction d'un contrat est affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé en tant que produit lorsque, ou au fur et à mesure que, l'obligation de prestation est satisfaite. Pour les contrats comportant plusieurs obligations de performance, la Société alloue le prix de transaction du contrat à chaque obligation de performance proportionnellement à notre meilleure estimation du prix de vente autonome de chaque bien ou service distinct dans le contrat.

Contrepartie variable — En raison de la nature du travail à effectuer sur de nombreuses obligations de prestation de la Société, l'estimation du total des revenus et des coûts à l'achèvement est complexe, sujette à de nombreuses variables et nécessite un jugement important. Il est courant que les accords de collaboration et de licence contiennent une contrepartie variable qui peut augmenter le prix de la transaction. La variabilité du prix de transaction découle principalement des paiements d'étape obtenus à la suite de la réalisation d'étapes spécifiques (par exemple, des résultats scientifiques ou des approbations réglementaires ou commerciales). La Société inclut les montants correspondants dans le prix de transaction uniquement dans la mesure où il est hautement probable que le revenu cumulé ne fera pas ultérieurement l'objet d'un ajustement significatif à la baisse lorsque les incertitudes seront résolues. L'effet de l'augmentation du prix de la transaction due aux paiements d'étape est comptabilisé comme un ajustement du chiffre d'affaires sur une base de rattrapage cumulé.

Reconnaissance des produits des activités ordinaires et méthode d'avancement par les coûts — Certaines obligations de performance de la Société sont satisfaites progressivement, à mesure de l'avancement des travaux. Les produits des activités ordinaires sont donc comptabilisés progressivement, selon une méthode d'avancement par les coûts, car elle reflète au mieux le transfert de contrôle aux clients.

Modification de contrat — La Société comptabilise une modification de contrat comme si elle faisait partie intégrante du contrat existant si les biens ou services restants ne sont pas distincts et, par conséquent, font partie d'une obligation de performance unique partiellement satisfaite à la date de la modification. L'effet de la modification de contrat sur le prix de transaction et sur la mesure de l'avancement de l'obligation de performance par l'entité est comptabilisé comme un ajustement du produit des activités ordinaires à la date de la modification (c'est-à-dire selon une méthode de rattrapage cumulé). La Société est tenue d'exercer des jugements importants concernant l'identification et la détermination du prix de vente spécifique modifié des obligations de performance, l'allocation du prix de transaction et le calendrier ajusté de satisfaction des services restants fournis aux clients.

Voir la Note 16 - *Produits des activités ordinaires* pour obtenir des détails supplémentaires sur les politiques comptables de la Société et les jugements spécifiques portés en matière de comptabilisation des revenus, ainsi que sur ses sources supplémentaires de revenus et autres revenus.

Évaluation des actifs et passifs financiers

Dans le cadre de l'accord de financement par redevances ("Royalty Financing Agreement"), la Société est l'émettrice des obligations et supporte l'obligation de les régler en trésorerie, HCRx en étant le souscripteur. En conséquence, la Société confirme que cet accord répond à la définition d'un passif financier au sens d'IAS 32.

Par ailleurs, afin de déterminer le traitement comptable approprié, la Société a mené une analyse approfondie conformément à la norme IFRS 9. Les flux de trésorerie du contrat sont indexés sur des variables non financières propres à une partie, à savoir les revenus de la Société provenant : (i) des redevances, (ii) des jalons réglementaires et (iii) des jalons commerciaux. Par conséquent, la Société considère que les contrats dépendant d'une variable non financière spécifique à une partie sont exclus de la définition d'un instrument dérivé selon la norme IFRS 9. Ainsi, le passif financier résultant du "Royalty Financing" ne répond pas à la définition d'un instrument dérivé et ne contient aucun instrument dérivé incorporé devant être séparé ou qui ne soit pas étroitement lié à l'instrument.

Le prêt de la BEI et l'accord de financement par redevances sont classés en passifs financiers conformément à la norme IFRS 9, initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'évaluation des passifs financiers de la Société découlant du prêt de la BEI et de l'accord de financement par redevances nécessite le recours à des jugements significatifs de la Direction et à des estimations, en raison de la présence de flux de trésorerie variables et conditionnels indexés sur des flux futurs de redevances ainsi que sur des jalons commerciaux et réglementaires clés.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces instruments ont été évalués à leur juste valeur (correspondant au prix de transaction), ce qui a nécessité d'estimer les flux de trésorerie futurs et de déterminer un taux d'actualisation approprié reflétant le risque de crédit de la Société et les incertitudes spécifiques liées au calendrier et au montant des paiements de redevances et jalons. Plus précisément, les paiements de redevances et jalons attendus ont été estimés sur la base de prévisions de ventes non ajustées de JNJ-1900 (NBTXR3), en tenant compte d'hypothèses opérationnelles clés telles que les dates anticipées de mise sur le marché, la nature du développement clinique, les trajectoires de croissance et les taux de pénétration du marché par zone géographique. Ces hypothèses reflètent la meilleure estimation de la direction, à chaque date de clôture, concernant les perspectives de remboursement futur des prêts conformément aux termes contractuels.

Après leur comptabilisation initiale, le prêt de la BEI et l'accord de financement par redevances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. À chaque date de clôture, la Société met à jour sa meilleure estimation des flux de trésorerie futurs sur la base d'hypothèses révisées, notamment les prévisions de ventes non ajustées et les termes contractuels. Toute modification des flux de trésorerie estimés qui n'entraîne pas de décomptabilisation est comptabilisée en recalculant la valeur comptable brute du passif en utilisant le taux d'intérêt effectif initial, l'ajustement résultant étant comptabilisé en résultat. Par ailleurs, à des fins d'information, la juste valeur du prêt de la BEI et du l'accord de financement par redevances est réévaluée à chaque date de clôture en appliquant la même méthode d'évaluation qu'à leur origine.

L'accord de financement par redevances libellé en dollars américains, est réévalué à chaque date de clôture au taux de change de clôture, conformément à la norme IAS 21. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations, et toute modification des hypothèses pourrait entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable de ces passifs financiers au cours des périodes futures, à comptabiliser en résultat.

Voir la Note 13.1. *Passifs financiers* pour plus de détails.

4. Contrats significatifs

Les transactions significatives sont celles décrites dans les états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables IFRS © pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, à l'exception de l'offre globale qui a été clôturée le 26 mai 2026 et décrite dans la Note 1 - *Informations sur la Société* et la Note 10 - *Capital Social*.

5. Immobilisations incorporelles

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	Augmentation	Diminution	Autres mouvements & reclassement	Ecart de conversion	30 juin 2026
Brevets	72	—	—	—	—	72
Logiciels	669	—	—	—	—	669
Valeur brute des immobilisations incorporelles	742	—	—	—	—	742
Brevets	(66)	—	—	—	—	(66)
Logiciels	(666)	(2)	—	—	—	(668)
Amortissements cumulés des immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	(732)	(3)	—	—	—	(734)
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles	10	(3)	—	—	—	7

⁽¹⁾ Les charges de l'exercice sont détaillées dans la Note 17.4 Amortissements et provisions.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée en application d'IAS 36 - « Dépréciation d'actifs » durant la période présentée.

6. Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	Augmentation	Diminution	Autres mouvements & reclassement	Ecart de conversion	30 juin 2026
Agencements et installations	3 485	8	—	—	—	3 493
Droit d'utilisation - immobilier	9 067	—	—	—	—	9 067
Matériels techniques	2 589	2	—	34	—	2 625
Matériel de bureau et informatique	1 225	12	—	19	1	1 258
Immobilisations en cours	245	590	—	(53)	—	782
Avances et acomptes sur immobilisations	396	15	—	—	—	411
Valeur brute des immobilisations corporelles	17 007	627	—	—	1	17 635
Agencements et installations	(2 830)	(111)	—	—	—	(2 941)
Droit d'utilisation - immobilier	(6 505)	(543)	—	—	—	(7 048)
Matériels techniques	(2 091)	(67)	—	—	—	(2 157)
Matériel de bureau et informatique	(1 015)	(63)	—	—	(1)	(1 079)
Amortissements cumulés des immobilisations corporelles ⁽¹⁾	(12 441)	(784)	—	—	(1)	(13 226)
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	4 566	(158)	—	—	—	4 409

⁽¹⁾ Les charges de l'exercice sont détaillées dans la Note 17.4 Amortissements et provisions.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée en application d'IAS 36 - « Dépréciation d'actifs » durant la période présentée.

7. Immobilisations financières

L'évolution des immobilisations financières s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Droits placés en fiducie	Dépôts et cautionnements versés	Total
Valeur nette au 31 décembre 2025	24	409	434
Augmentations	—	—	—
Diminutions	—	—	—
Reclassements	—	—	—
Ecarts de conversion	—	—	—
Valeur nette au 30 juin 2026	24	409	434

8. Créances clients et autres actifs courants

8.1 CRÉANCES CLIENTS

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Clients et comptes rattachés	1 933	2 136
Créances clients	1 933	2 136

Au 30 juin 2026, le solde des créances clients concerne principalement les créances non encaissées de Janssen, qui se composent de fournitures de produits déjà livrés pour 1,5 million d'euros.

8.2 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Crédit d'impôt recherche à recevoir	4 950	3 038
Créances fiscales hors IS	1 265	1 080
Charges constatées d'avance	3 221	2 318
Autres créances	1 221	1 426
Autres actifs courants	10 658	7 863

Au 30 juin 2026, les charges constatées d'avance, d'un montant de 3,2 millions d'euros, se rapportent principalement aux éléments suivants :

- (i) 2,1 millions d'euros relatifs aux factures reçues pour des prestations de tiers qui seront réalisées après la période de clôture, liées principalement à des prestations informatiques, d'assurance et autres contrats administratifs annuels, contre 1,2 million d'euros au 31 décembre 2025 ;
- (ii) 1,1 million d'euros d'accords de recherche avec MD Anderson, inchangés par rapport au 31 décembre 2025 et
- (iii) 46 milliers d'euros relatifs aux achats de produits cliniques non encore consommés à la date de clôture, montant inchangé par rapport au 31 décembre 2025.

Les autres créances ont diminué de 0,2 million d'euros pour s'établir à 1,2 million d'euros au 30 juin 2026, contre 1,4 million d'euros au 31 décembre 2025. Cette baisse résulte principalement de la comptabilisation d'une dépréciation des actifs courants de 0,6 million d'euros au 30 juin 2026, contre aucune dépréciation constatée au 31 décembre 2025.

Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation de 0,3 million d'euros des soldes débiteurs fournisseurs, qui s'élevaient à 1,6 million d'euros au 30 juin 2026, contre 1,3 million d'euros au 31 décembre 2025.

Ces soldes correspondent principalement à des paiements effectués aux fournisseurs avant la réception des factures correspondantes. En outre, les créances sur les actionnaires relatives au capital souscrit non libéré ont augmenté de 0,1 million d'euros pour atteindre 0,2 million d'euros au 30 juin 2026, contre 0,1 million d'euros au 31 décembre 2025.

Crédit d'impôt recherche

La Société est éligible au CIR (Crédit d'Impôt Recherche) délivré par les administrations fiscales françaises et américaines.

L'évolution de la créance du CIR se présente comme suit :

(en milliers d'euros)

Créance au 31 décembre 2025	3 038
Produit CIR 2026 - Nanobiotix SA (1)	1 761
Produit CIR 2026 - Nanobiotix Corp (1)	151
Créance au 30 juin 2026	4 950

⁽¹⁾ Voir Note 16 - Produits des activités ordinaires.

9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 984	810
Dépôts à terme	93 907	51 940
Trésorerie et équivalents de trésorerie	110 891	52 750

Au 30 juin 2026, la trésorerie et équivalents de trésorerie est en augmentation de 58,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2025.

Les dépôts bancaires à court terme correspondent exclusivement aux opérations de dépôts à terme qui sont immédiatement disponibles et considérés comme liquides.

10. Capital

10.1 CAPITAL ÉMIS

Analyse des opérations sur le capital

<i>(en milliers d'euros sauf nombre d'actions)</i>				
Date	Nature des opérations	Capital	Primes liées au capital	Nombre d'actions
31 décembre 2025		1 452	314 399	48 410 068
31 mars 2026	Augmentation de capital (OSA et BSPCE)	3	1 539	107 562
5 mai 2026	Augmentation de capital (OSA)	—	6	1 113
26 mai 2026	Augmentation de capital (Émission de nouvelles actions ADS)	67	74 449	2 218 467
26 mai 2026	Augmentation de capital (émission de nouvelles actions PFW)	—	11 585	—
26 mai 2026	Augmentation de capital (Frais de transaction)	—	(6 046)	—
31 mai 2026	Augmentation de capital (OSA et BSPCE)	2	761	70 693
8 juin 2026	Attribution d'actions gratuites (AGA 2026)	—	(50)	—
30 juin 2026	Augmentation de capital (OSA)	1	224	17 779
30 juin 2026		1 525	396 867	50 825 682

Au 30 juin 2026, le capital social de la Société s'établit à 1 525 milliers d'euros, divisé en 50 825 682 actions ordinaires entièrement libérées d'un montant nominal de 0,03 €.

Le 26 mai 2026, la Société a finalisé son Offre Globale (voir Note 1 – *Informations relatives à l'entreprise*), émettant 2 218 467 actions ordinaires, y compris des actions sous forme d'ADS, et 345 099 PFW, pour un produit brut total de 86,1 millions d'euros avant frais de transaction. Chaque PFW a été émis à un prix de souscription de 33,57 euros et donne droit à son détenteur de souscrire à une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,03 euro par action.

La Société a conclu que les PFW sont des instruments de capitaux propres au sens de la norme IAS 32, car ils ne comportent aucune obligation contractuelle de livraison de trésorerie ou d'un autre actif financier et sont réglés par l'émission d'un nombre fixe d'actions ordinaires de la Société. Les clauses anti-dilution n'ont pas d'incidence sur cette conclusion, car elles sont liées à des opérations sur titres spécifiques sous le contrôle de la Société. En conséquence, le produit de l'émission des PFW a été comptabilisé directement en capitaux propres et ne fait pas l'objet d'une réévaluation ultérieure.

Affectation du résultat (perte)

Le résultat négatif de l'année 2025 de 24 millions d'euros a été intégralement affecté dans les réserves.

10.2 BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CRÉATEUR D'ENTREPRISE (BSPCE), BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (BSA), OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (OSA) ET ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS (AGA)

Au 30 juin 2026, il existe quatre types de valeurs mobilières et autres instruments valables donnant droit à une participation au capital de la Société : les bons de souscription d'actions (BSA), les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), les options de souscription d'achat d'actions (OSA) et les attributions gratuites d'actions (AGA).

Options de souscription d'actions (OSA)

Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée au cours du premier semestre 2026.

Attributions gratuites d'actions (AGA)

Lors d'une réunion tenue le 8 juin 2026, le Directoire, agissant conformément à l'autorisation accordée par l'assemblée générale des actionnaires de la Société le 19 mai 2025, a attribué 1 663 202 actions gratuites (AGA 2026-P), chacune d'une valeur nominale de 0,03 €, aux employés du Groupe et aux membres du Directoire. Ces actions gratuites sont soumises à une période de détention d'un an, prenant effet à la fin de la période d'acquisition

de deux ans qui expire le 8 juin 2028. Elles sont régies par le plan d'attribution d'actions gratuites 2026 adopté par le Directoire le 8 juin 2026.

Par ailleurs, l'attribution, à l'issue de la période d'acquisition de deux ans, des actions issues des actions gratuites attribuées à chaque salarié concerné et aux membres du Directoire est subordonnée à la réalisation de quatre conditions sur les sept conditions de performance; ces conditions n'étant pas subordonnées à des critères de cours de bourse, ainsi qu'au respect de la condition de présence. La réalisation de ces conditions doit être constatée par le Directoire, après approbation préalable du Conseil de surveillance, au plus tard au terme de cette période d'acquisition de deux ans, soit le 8 juin 2026.

Au 30 juin 2026, les hypothèses sur la probabilité de réalisation des conditions de performance des BSPCE, BSA, OSA performance et AGA ont été mises à jour (voir Note 18 - *Paiements fondés sur des actions* des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités inclus dans le présent rapport).

11. Engagements de retraite

Analyse des provisions

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	30 juin 2026
Indemnités de départ à la retraite	507	49	—	—	556
Total provisions - part non courante	507	49	—	—	556

Les hypothèses utilisées pour la détermination des indemnités de fin de carrière au 30 juin 2026 demeurent inchangées par rapport aux hypothèses utilisées au 31 décembre 2025. Voir la Note 11 - *Engagements de retraite des états financiers consolidés au 31 décembre 2025*.

12. Provisions

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	Augmentation	Diminution ²	Ecart de conversion	30 juin 2026
Provisions pour litiges	90	10	(40)	—	60
Provisions pour charges	28	—	(28)	—	—
Total Provisions - part courante	118	10	(68)	—	60

Les provisions pour litiges comprennent exclusivement les litiges sociaux en cours.

² Voir Note 17.4 - *Amortissements et provisions* pour la nature de ces diminutions

13. Dettes financières

13.1 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dettes de location - part courante	1 232	1 210
Avance remboursable : Prêt BPI - part courante	573	804
Prêt Garanti par l'Etat - Part courante	314	1 571
Prêt BEI - part courante	765	725
Financement par redevances - part courante	29 182	—
Total des dettes financières courantes	32 065	4 309
Dettes de location - part non courante	1 267	1 889
Avance remboursable : Prêt BPI - part non courante	100	136
Prêt Garanti par l'Etat - Part non courante	—	—
Prêt BEI - part non courante	49 958	47 717
Financement par redevances - part non courante	23 222	41 269
Total des dettes financières non courantes	74 546	91 010
Total des dettes financières	106 611	95 320

NANOBIOTIX

Le tableau ci-dessous présente le détail des variations des passifs résultant des activités de financement, y compris les variations découlant des flux de trésorerie et les variations non monétaires.

	Dettes de location	Avances de prêt BPI remboursables		Prêts PGE		Prêt BEI	Financement par redevances	Total
		Avance Bpifrance	Avance Bpifrance	HSBC "PGE"	Bpifrance "PGE"			
(en milliers d'euros)								
Au 31 décembre 2025	3 099	707	232	630	941	48 442	41 269	95 320
Versement / Nouveaux contrats de location	—	—	—	—	—	—	—	—
Baisse des prêts et avances conditionnelles	—	(242)	(50)	(628)	(617)	—	—	(1 537)
Intérêts payés	(47)	—	—	—	(8)	(3 789)	—	(3 844)
Paieement des dettes locatives	(600)	—	—	—	—	—	—	(600)
Flux de trésorerie des activités de financement	(647)	(242)	(50)	(628)	(625)	(3 789)	—	(5 981)
Engagement de location de l'exercice	—	—	—	—	—	—	—	—
Impact de l'actualisation et coût amorti	(20)	12	18	(1)	5	1 160	—	1 174
Cumul des intérêts fixes	67	(5)	—	—	(8)	773	9 599	10 425
Cumul des variables d'intérêts	—	—	—	—	—	4 138	—	4 138
Ecart de change	—	—	—	—	—	—	1 536	1 536
Flux non-cash des activités de financement	47	7	18	(1)	(3)	6 070	11 135	17 272
Au 30 Juin, 2026	2 499	473	200	—	313	50 723	52 404	106 611
<i>Dont Courant</i>	1 232	473	100	—	313	765	29 182	32 065
<i>Dont Non-courant</i>	1 267	—	100	—	—	49 958	23 222	74 546

Dettes locatives

Les dettes de location correspondent au montant actualisé des loyers à payer sur la durée des contrats de location pour tous les contrats en cours entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16. Pour la période présentée, les principaux contrats concernent les immeubles loués à Paris et à Villejuif.

Avance remboursable BPI

La Société a reçu des avances remboursables de la Banque Publique d'Investissement ("Bpifrance", anciennement "OSEO Innovation"). Les avances portent un intérêt de 1,56 %. Le remboursement des sommes dues au titre de la période s'élève à 0,2 million d'euros, tandis que le montant à rembourser correspond à 0,5 million d'euros (comme détaillé dans le tableau ci-dessus).

En juin 2020, la Société a obtenu une avance conditionnelle de 0,5 million d'euros de Bpifrance, dont 0,4 million d'euros ont été reçus à la date de signature. L'avance est sans intérêt. Le remboursement des sommes dues au titre de la période s'élève à 0,05 million d'euros, tandis que le montant à rembourser correspond à 0,2 million d'euros (comme détaillé dans le tableau ci-dessus).

Prêt Garanti par l'État

La Société a annoncé en Juin 2020 qu'elle avait reçu l'approbation d'un financement de la part de HSBC et de Bpifrance pour un montant de 5 millions d'euros chacun sous la forme de prêts garantis par l'État ("Prêts Garantis par l'État", ou "PGE" en France).

Ce prêt est comptabilisé au coût amorti avec un taux d'intérêt effectif de 0,31%. La période de remboursement de la dette s'étale de septembre 2022 et durera jusqu'à mi-2026.

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, 0,6 million d'euros ont été remboursés au titre du prêt HSBC PGE. Au 30 juin 2026, le prêt HSBC PGE était intégralement remboursé et aucun solde ne restait dû.

Le 10 juillet 2020, la Société a souscrit au second prêt PGE de 5 millions d'euros avec Bpifrance (le "Prêt PGE Bpifrance"). Le prêt PGE de Bpifrance a une durée de six ans et est garanti à 90 % par l'État français. A compter de la deuxième année de remboursement, le prêt génère des intérêts à un taux de 2,25 % par an, incluant une commission de garantie annuelle de l'État de 1,61 % par an. Le principal et les intérêts du prêt Bpifrance PGE doivent être remboursés en 20 versements trimestriels à partir du 31 octobre 2021 jusqu'au 26 juillet 2026.

Au 30 juin 2026, 0,6 million d'euros ont été remboursés sur le prêt PGE Bpifrance.

Prêt BEI

Au 30 juin 2026, la Société a comptabilisé la dette au coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif ("TIE") initial de 21,3% et en ajustant les sorties de flux de trésorerie de la dette estimées conformément aux prévisions des ventes relatives au JNJ-1900 (NBTXR3) dans le cadre de l'accord de licence de la Société (montant et échéancier des flux).

L'emprunt auprès de la BEI s'élève à 50,7 millions d'euros au 30 juin 2026, contre 48,4 millions d'euros au 31 décembre 2025. L'augmentation de 2,3 millions d'euros sur le premier semestre clos le 30 juin 2026 comprend :

- les intérêts courus mais non échus fixes et variables pour un montant de 4,9 millions d'euros, partiellement compensés par
- le paiement de 3,8 million d'euros d'intérêts conformément à l'échéancier de remboursement.
- l'impact financier négatif net de 1,2 million d'euros suite à la revalorisation du prêt BEI, correspondant à :
 - (i) l'augmentation des sorties de dette estimées au-delà de 2025 (avant effet d'actualisation) de 1 million d'euros d'impact résultat négatif,
 - (ii) et par un effet d'actualisation négatif de 0,2 million d'euros.

Au 30 juin 2026, la juste valeur de la dette est estimée à 52,8 millions d'euros. Pour estimer la juste valeur de la dette, la société a utilisé une notation de crédit de B/CCC, ce qui a donné lieu à un taux d'actualisation de marché de 19,9 %.

Accord de financement par redevances

Au 30 juin 2026, la Société a comptabilisé la dette au coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif ("TIE") annuel initial de 52 % et a évalué les sorties de trésorerie estimées conformément aux accords HCRx, sur la base des prévisions des ventes relatives au JNJ-1900 (NBTXR3). En conséquence, le montant du passif lié au financement par redevances avec HCRx s'élève à 52,4 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 41,3 millions d'euros au 31

décembre 2025, l'augmentation reflétant intégralement la charge d'intérêts au TIE pour 9,6 millions d'euros et les effets de change pour 1,5 million d'euros.

Au 30 juin 2026, la Société a évalué la juste valeur du passif financier au titre du financement par redevances, composé des paiements d'étape et des redevances basées sur le chiffre d'affaires. Les sorties de trésorerie attendues qui en résultent ont été ajustées en fonction de la probabilité de succès et actualisées à leur valeur actuelle à l'aide d'un taux d'actualisation moyen, adapté à la nature des flux de trésorerie futurs.

La Société a procédé à l'actualisation des flux de trésorerie en fonction de leur nature, aboutissant à la détermination d'un taux d'actualisation de marché global. Par ailleurs, compte tenu du fait que l'Accord de financement par redevances prévoit jusqu'à deux versements, la Société a estimé la juste valeur du passif en prenant en compte les deux tranches.

- Les paiements d'étapes (milestones) futurs dus à HCRx dépendent de la réalisation réussie des jalons réglementaires, de développement et commerciaux, tels que définis dans l'Accord de licence global conclu avec Janssen. La direction a estimé le montant attendu et le calendrier de ces paiements conformément aux dispositions contractuelles. Ces flux n'étant pas exposés à des risques commerciaux (tels que prix, concurrence, accès ou pénétration du marché), mais dépendant uniquement de l'atteinte de jalons contractuels, ils ont été actualisés à l'aide d'un coût de la dette applicable à la Société.
- Les paiements de redevances futurs dus à HCRx dépendent des prévisions de ventes nettes de la Société. La direction a donc déterminé sa meilleure estimation des montants et du calendrier de ces paiements, conformément aux termes contractuels. En conséquence, pour estimer la valeur actuelle des paiements de redevances, la Société a retenu un Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC) applicable à la Société, classiquement utilisé pour actualiser des flux de trésorerie opérationnels futurs exposés à un risque opérationnel standard.

Au 30 juin 2026, la juste valeur de la dette liée au financement par redevances, en tenant compte des deux tranches, est estimée à 47,2 millions d'euros sur la base d'un taux d'actualisation de marché de 14,6 %.

13.2 ÉCHÉANCES DES DETTES FINANCIÈRES

Les échéanciers de remboursement des dettes financières à leur valeur nominale et incluant les intérêts à taux fixe et les paiements d'intérêts variables futurs ont été estimées sur la base des prévisions relatives aux étapes importantes et aux redevances se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2026				TOTAL
	À moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	À plus de 5 ans	
Bpifrance	473	—	—	—	473
Avance Bpifrance taux 0	100	100	—	—	200
PGE - Bpifrance ⁽¹⁾	313	—	—	—	313
Emprunt BEI et part intérêts fixes	835	50 221	19 133	36 501	106 690
Emprunt HCR	29 182	83 057	32 491	91 232	235 963
Dettes de location	1 287	874	437	—	2 598
Total	32 190	134 253	52 061	127 733	346 237

⁽¹⁾ La Société prévoit selon les termes contractuels de rembourser les PGE Bpifrance sur une période de 5 ans avec un différé d'amortissement d'un an la première année (dernière mensualité étant en 2026).

31 décembre 2025

(en milliers d'euros)	À moins d'1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	À plus de 5 ans	TOTAL
Bpifrance	716	—	—	—	716
Avance Bpifrance taux 0	100	150	—	—	250
PGE - HSBC ⁽¹⁾	631	—	—	—	631
PGE - Bpifrance ⁽¹⁾	948	—	—	—	948
Emprunt BEI et part intérêts fixes	824	19 099	46 421	43 149	109 492
Emprunt HCR	—	105 949	21 754	101 106	228 809
Dettes de location	1 289	1 299	656	—	3 243
Total	4 508	145 037	72 637	161 949	344 089

⁽¹⁾ La Société prévoit selon les termes contractuels de rembourser les PGE – HSBC et Bpifrance sur une période de 5 ans avec un différé d'amortissement d'un an la première année (dernière mensualité étant en 2026).

Les dettes comprennent le capital et taux d'intérêts fixes et variables de l'avance remboursable, de l'emprunt Bpifrance à taux zéro, du prêt de la BEI, les deux PGE ainsi que les dettes de locations. Ces montants reflètent les montants engagés au titre de ces contrats au 30 juin 2026.

Au 30 juin 2026, le tableau ci-dessus indique que le montant total des flux de trésorerie attendus (non actualisés) au titre du prêt de la BEI s'élève à 106,7 millions d'euros, dont :

- 33,2 millions d'euros au titre du principal et des intérêts à taux fixe à payer sur la durée du prêt,
- 14,6 millions d'euros restants à rembourser par anticipation selon les mécanismes suivants :
 - si la Société obtient des capitaux non dilutifs grâce à la conclusion d'un accord de développement commercial, un remboursement accéléré de ce nouveau paiement d'étape sera déclenché, ce qui entraînera un paiement au prorata du montant reçu, celui-ci ne pourra pas excéder 10% des paiements initiaux ou des paiements d'étapes reçus par la Société; et
 - si la Société conclut à l'avenir des opérations de financement par capitaux propres ou par dette des remboursements anticipés seront effectués avec un mécanisme égal à un pourcentage bas et progressif à appliquer à ces futures opérations de financement jusqu'à un montant total de 100 millions d'euros, sur une base cumulative, pourcentage qui sera augmenté à un chiffre moyen pour les financements supérieurs à 100 millions d'euros.
- et 58,9 millions d'euros au titre du paiement de redevances futures estimées, sur la base des prévisions de ventes attendues générées par les partenaires de la Société au cours de la période de six ans commençant à la commercialisation du JNJ-1900 (NBTXR3). (Voir les notes 4.4 - *Convention de financement avec la Banque européenne d'investissement (« BEI »)* et 13.1 - *Avance conditionnelle, prêt bancaire et prêts du gouvernement et des autorités publiques aux états financiers consolidés préparé conformément aux normes comptables IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2025*).

Au 30 juin 2026, le tableau ci-dessus indique que le montant total des flux de trésorerie attendus (non actualisés) au titre du financement par redevances ("Emprunt HCRx") s'élèvent à 268,9 millions de dollars (236 millions d'euros), dont :

- Montant de remboursement fixe initial : 124,5 millions de dollars (109,3 millions d'euros), correspondant à 175 % du prix de souscription agrégé (71 millions de dollars), dont le règlement s'étale jusqu'en décembre 2028.
- Période de redevances uniquement, dite de "tail" : conformément aux projections de flux de trésorerie, elle débute en 2028 et s'étend jusqu'à la date d'échéance finale effective en 2038.

Toutes les hypothèses relatives aux financements futurs et aux projections de flux de trésorerie font l'objet d'un examen périodique à chaque date de clôture. Toute modification des estimations entraînera des ajustements de rattrapage de la valeur comptable du passif et un ajustement correspondant dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

14. Fournisseurs, comptes rattachés et autres passifs courants

14.1 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Factures non parvenues - essais cliniques	2 607	2 541
Autres fournisseurs et comptes rattachés	6 162	6 580
Fournisseurs et comptes rattachés	8 769	9 121

Les dettes fournisseurs ne sont pas actualisées, dans la mesure où les montants n'ont pas d'échéance à plus d'un an.

Les charges à payer liées aux essais cliniques restent stables entre décembre 2025 et juin 2026.

Les dettes fournisseurs et autres charges à payer ont diminué de 0,4 million d'euros, passant de 6,6 millions d'euros au 31 décembre 2025 à 6,2 millions d'euros au 30 juin 2026. Cette diminution est principalement due au règlement des soldes fournisseurs s'élevant à 1,0 million d'euros, partiellement compensée par une augmentation de 0,6 million d'euros des autres charges à payer relatives aux biens et services reçus mais non encore facturés.

14.2 AUTRES PASSIFS COURANTS

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dettes fiscales	550	218
Dettes sociales	4 841	6 599
Autres dettes	179	613
Autres passifs courants	5 569	7 430

Les dettes sociales sont principalement constituées des charges sociales et autres dettes salariales, à savoir les retenues patronales relatives aux actions gratuites, aux provisions pour primes et pour congés payés et aux charges sociales associées.

Les dettes sociales ont diminué de 1,8 million d'euros au cours du premier semestre 2026, principalement en raison du versement sur le premier semestre des primes provisionnées à la clôture précédente pour 1,6 million d'euros.

14.3 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE ET PASSIFS CONTRACTUELS

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Produits constatés d'avance	—	45
Passifs de contrats courants	36 172	36 172
Produits constatés d'avance et passifs contractuels	36 172	36 216

Les passifs de contrats part courante sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 15.

Les passifs contractuels courants sont restés stables à 36,2 millions d'euros au 30 juin 2026, comme au 31 décembre 2025. Le paiement initial reçu en 2021 de LianBio s'élevait à 16,5 millions d'euros et a été comptabilisé comme un passif contractuel, l'exécution de l'obligation de performance correspondante n'ayant pas encore commencé. L'augmentation de 18,1 millions d'euros, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, résulte des effets combinés des modifications apportées à l'accord de licence Janssen et à l'accord de Licence Asie (anciennement Lianbio) dans la répartition du prix de transaction contraint (voir Note 16 - *Produits des activités ordinaires* aux états financiers consolidés au 31 décembre 2025).

14.4 PASSIFS DE REMBOURSEMENT

(en milliers d'euros)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Passifs de remboursement - part non courante	678	3 218
Passifs de remboursement - part courante	3 298	313
Passifs de remboursement	3 976	3 530

Le passif de remboursement comptabilisé en décembre 2025, reflète l'obligation de remboursement liée aux modifications apportées à l'accord Janssen, signé le 17 mars 2025.

Au 30 juin 2026, les passifs de remboursement ont augmenté de 0,4 million d'euros, principalement en raison de l'encaissement de 0,4 million d'euros lié au TSA.

15. Instruments financiers inscrits au bilan et effet sur le résultat

Analyse des instruments financiers inscrits au bilan et effet sur le résultat

	30 juin 2026			
(en milliers d'euros)	Valeur comptable au bilan	Juste valeur par le compte de résultat	Actif et Passifs financiers au coût amorti	Juste valeur ⁽¹⁾
Actifs financiers				
Immobilisations financières	434	—	434	434
Clients et comptes rattachés	1 933	—	1 933	1 933
Trésorerie et équivalents de trésorerie	110 891	—	110 891	110 891
Total	113 257		113 257	113 257
Dettes financières				
Dettes financières	106 611	—	106 611	103 528
Fournisseurs et comptes rattachés	8 769	—	8 769	8 769
Total	115 380	—	115 380	112 296

⁽¹⁾ La juste valeur des dettes financières courantes et non courantes incluant les prêts, les avances remboursables de Bpifrance, le prêt BEI et le financement par redevances HCR, a été évaluée en utilisant des données non observables de "niveau 3", dans la classification IFRS 13 de la juste valeur.

31 décembre 2025

(en milliers d'euros)

	Valeur comptable au bilan	Juste valeur par le compte de résultat	Actif et Passifs financiers au coût amorti	Juste valeur (1)
Actifs financiers				
Immobilisations financières	434	—	434	434
Clients et comptes rattachés	2 136	—	2 136	2 136
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 750	—	52 750	52 750
Total	55 320	—	55 320	55 320
Dettes financières				
Dettes financières - part non courante	91 010	—	91 010	94 282
Dettes financières - part courante	4 309	—	4 309	4 358
Fournisseurs et comptes rattachés	9 121	—	9 121	9 121
Total	104 441	—	104 441	107 760

(1) La juste valeur des dettes financières courantes et non courantes incluant les prêts, les avances remboursables de Bpifrance, le prêt BEI, le financement par redevances HCR, les prêts garantis par l'État HSBC et Bpifrance, a été évaluée en utilisant des données non observables de "niveau 3", dans la classification IFRS 13 de la juste valeur.

Gestion des risques financiers

Les principaux instruments financiers détenus par la Société sont classés en trésorerie et équivalents de trésorerie. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la Société. La politique de la Société est de ne pas utiliser d'instruments financiers à des fins de spéculation.

Les risques financiers principaux auxquels la Société est exposée sont les risques de liquidité, de change, de crédit et de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle des engagements financiers de la Société et des dépenses importantes liées au développement et à la fabrication de produits nanotechnologiques et à la réalisation d'études cliniques. La Société enregistre des pertes d'exploitation depuis sa création en 2003 et prévoit de continuer à en subir d'importantes à court terme.

Au 30 juin 2026, la Société disposait de 110,9 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Le niveau actuel de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de la Société devrait être suffisant pour couvrir ses obligations financières prévisionnelles et financer ses opérations au-delà des douze prochains mois à compter de la date d'autorisation de publication des présents états financiers consolidés.

En fonction des ressources financières perçues au titre de l'accord de licence avec Janssen, la Société pourrait envisager de rechercher des liquidités supplémentaires.

Risque de change

La monnaie fonctionnelle de Nanobiotix S.A. est l'euro. Son exposition au risque de change provient principalement de certains de ses revenus et comptes bancaires libellés en dollars américains. Aux termes de l'accord de licence mondial conclu avec Janssen et de l'accord de licence Asie (ancien contrat avec LianBio), la société a perçu des paiements en dollars américains. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a émis l'instrument de financement par redevances (voir la note 4.6 – Accord de financement par redevances – des états financiers consolidés au 31 décembre 2025), libellé en dollars américains et devant être réévalué à chaque date de clôture conformément à la norme IAS 21. Les écarts de change qui en résultent doivent être comptabilisés en résultat.

Pour gérer son exposition au risque de change, la Société applique une politique de gestion du risque de change pouvant inclure le recours à des contrats à terme, des stratégies de couverture et des ordres stop-loss. Cette politique prévoit également le placement des excédents de trésorerie non engagés dans des stratégies

d'investissement à court terme. Au 30 juin 2026, la Société ne disposait d'aucun instrument de couverture de change actif.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que des expositions liées au crédit client, notamment les créances non réglées et aux engagements opérationnels.

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif au regard de la notation et de la taille des établissements financiers cocontractants.

L'exposition de la Société au risque de crédit provient principalement des créances commerciales liées à son client (Janssen) au 30 juin 2026. En raison du nombre limité de clients, la Société surveille de manière appropriée ses créances ainsi que leur paiement et leur apurement. La société ne conclut de telles transactions qu'avec des contreparties très réputées et financièrement saines.

Le financement par redevances est un instrument sans recours. En cas d'insuffisance de fonds, et si le montant total des créances placées en fiducie à l'échéance finale est inférieur au montant de cette insuffisance, le recours des porteurs d'obligations est limité au remboursement de la valeur nominale alors en circulation (c'est-à-dire la valeur nominale courante) à la date d'échéance finale.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement les équivalents de trésorerie et les titres de placement, à savoir des dépôts à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération de ces placements et les flux de trésorerie générés.

Au 30 juin 2026, les emprunts émis par la Société sont exclusivement des emprunts à taux fixe et notre exposition au risque de taux et de marché est donc jugée faible.

Les intérêts variables sur le prêt de la BEI et le prêt HCRx sont basés sur des redevances et ne sont pas soumis aux risques de taux du marché.

16. Produits des activités ordinaires

Les principes comptables de reconnaissance des revenus utilisés pour préparer les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2026 sont identiques à ceux utilisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comme indiqué ci-dessous.

Analyse du chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

Le tableau ci-après résume le chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation de la Société durant les premiers semestres 2026 et 2025 :

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Services	575	21 522
Autres ventes	3 068	3 406
Total Chiffre d'affaires	3 643	24 928
Crédit d'impôt recherche	1 903	1 616
Subventions	3	67
Autres produits	2	26
Total Autres produits d'exploitation	1 908	1 710
Total Chiffre d'affaires et Autres produits d'exploitation	5 551	26 638

Total du chiffre d'affaires

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le chiffre d'affaires total de 3,6 millions d'euros comprend principalement : (i) les revenus des « Services » liés à l'accord de licence avec Janssen et aux prestations de R&D réalisées au prorata de l'avancement des études en cours, pour un montant de 0,3 million d'euros ; (ii) les revenus des « Services » liés

au transfert de technologie et à la refacturation de l'assistance technique, pour un montant de 0,3 million d'euros ; et (iii) 3,1 millions d'euros de « Autres ventes » relatives à la fourniture de produits cliniques à Janssen.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le chiffre d'affaires total a atteint 24,9 millions d'euros, composé des éléments suivants :

- Revenus de “Services” incluant (i) un produit ponctuel de 21,2 millions d'euros directement attribuable à l'impact de la modification contractuelle ayant eu lieu sur le semestre clos le 30 juin 2025, venant compenser l'impact du chiffre d'affaire négatif constaté sur l'exercice 2024: les avenants signés au cours du dernier trimestre 2024 avaient significativement réduit le prix de transaction du contrat de licence, car l'obligation de performance de service R&D avait été remplacée par une obligation de financement de la Société vis-à-vis de Janssen, alors que l'avenant signé en mars 2025 n'a pas modifié le périmètre des obligations de performance de la Société, mais a augmenté le prix de transaction restant de l'accord global de licence, (ii) et d'autres produits de services liés à la refacturation du transfert de technologie et d'assistance technique à Janssen pour un montant de 0,4 million d'euros.
- “Autres ventes” s'élevant à 3,4 millions d'euros liés aux fournitures cliniques de produits à Janssen pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est passé de 1,6 million d'euros au 30 juin 2025 à 1,9 million d'euros au 30 juin 2026, principalement en raison de l'augmentation des dépenses de R&D éligibles à ce crédit, notamment la hausse des coûts de sous-traitance et une légère augmentation des coûts de personnel en R&D.

17. Charges opérationnelles

17.1 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Achats, sous-traitance et autres charges	(4 938)	(7 489)
Charges du personnel (dont paiements fondés sur des actions)	(6 729)	(6 430)
Amortissements et provisions ⁽¹⁾	(1 054)	(610)
Total des frais de recherche et de développement	(12 721)	(14 529)

⁽¹⁾ voir Note 17.4 - Amortissements et provisions.

Les achats, la sous-traitance et les autres dépenses de R&D ont diminué de 2,6 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2026 par rapport à la même période en 2025. Cet écart favorable est principalement lié à une diminution des coûts des études cliniques de 1,7 million d'euros suite au transfert du sponsorship de l'étude 312 à Janssen, à l'arrêt du recrutement des patients pour l'étude 1100 depuis la fin 2025 et à un recrutement plus faible de patients pour l'étude MDA en 2026 par rapport à la même période en 2025. De plus, suite au transfert de la production de NBTXR3 à Janssen, les achats de matières premières ont diminué de 0,7 million d'euros en 2026 par rapport à 2025.

Les charges de personnel de R&D ont augmenté de 0,3 million d'euros, soit de 4,6 % pour le semestre clos le 30 juin 2026 par rapport à la même période en 2025, ce qui s'explique principalement par la hausse des charges liées aux paiements fondés sur des actions accordés aux salariés de 0,5 million d'euros, partiellement compensée par une baisse de 0,2 million d'euros des charges salariales suite à une réaffectation des ressources ayant eu lieu en 2025..

Les charges d'amortissement des frais de R&D ont augmenté de 0,4 million d'euros principalement en raison de l'enregistrement d'une dépréciation sur une avance historique suite au transfert du sponsorship de l'étude 312.

17.2 FRAIS COMMERCIAUX, GENERAUX ET ADMINISTRATIFS

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Achats, honoraires et autres charges	(4 287)	(4 334)
Charges du personnel (dont paiements fondés sur des actions)	(6 237)	(7 040)
Amortissements et provisions ⁽¹⁾	(229)	80
Total des frais commerciaux, généraux et admin.	(10 753)	(11 294)

⁽¹⁾ voir Note 17.4 Amortissements et provisions.

Les achats, honoraires et autres dépenses sont restés globalement stables pour le semestre clos le 30 juin 2026 par rapport à la même période en 2025, les dépenses SG&A ayant été étroitement surveillées.

Les charges de personnel de SG&A ont baissé de 0,8 million d'euros, soit de 11,4%, pour le semestre clos le 30 juin 2026 par rapport à la même période en 2025. Cette variation favorable est principalement due à la diminution des charges sociales comptabilisées au cours du premier semestre 2025 liées aux options d'achat d'actions accordées pour un montant de 0,7 million d'euros et aux charges exceptionnelles de départ consécutives à la réaffectation des ressources survenues au cours du premier semestre 2025 pour un montant de 0,2 million d'euros, légèrement compensée par une hausse des charges liées aux paiements fondés sur des actions versés aux salariés pour un montant de 0,1 million d'euros.

Les charges d'amortissement des SG&A ont augmenté de 0,3 million d'euros en raison d'une reprise de provision non utilisée au cours du premier semestre 2025 suite aux règlements des litiges.

17.3 CHARGES DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Salaires	(6 972)	(7 182)
Charges sociales	(3 179)	(4 088)
Paielements fondés sur des actions	(2 777)	(2 161)
Engagements de retraite	(39)	(40)
Total des charges du personnel	(12 967)	(13 470)
Equivalent Temps Plein (ETP)	96	104
Effectifs en fin de période	98	103

Au 30 juin 2026, la Société compte 98 collaborateurs, dont 69 en R&D et 29 en frais commerciaux, généraux et administratifs contre 103 au 30 juin 2025 dont 72 en R&D et 31 en frais commerciaux, généraux et administratifs.

Les salaires ont légèrement diminué de 3 %, soit de 0,2 million d'euros, au cours du semestre clos le 30 juin 2026 par rapport à la même période en 2025.

Au premier semestre 2026, les charges sociales y afférentes ont baissé de 22 %, soit de 0,9 million d'euros, principalement en raison de l'étalement des charges sociales liées à l'attribution d'options d'achat d'actions en 2025 pour 0,7 million d'euros, et aux indemnités de départ suite à une réaffectation de certaines ressources en 2025 pour un montant de 0,2 million d'euros ayant un impact favorable pour la période close le 30 juin 2026.

Conformément à la norme IFRS 2 – « *Paielements fondés sur des actions* », le poste « Paielements fondés sur des actions » figurant dans le compte de résultat consolidé correspond à l'amortissement de la juste valeur des plans d'options octroyés par la Société au cours de l'exercice. Les charges relatives aux paielements fondés sur des actions s'établissent à 2,8 millions d'euros au 30 juin 2026, contre 2,2 millions d'euros au 30 juin 2025 (voir Note 18 - *Paielements fondés sur des actions*).

17.4 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Le tableau ci-dessous présente les amortissements et provisions analysés par fonction :

(en milliers d'euros)	30 juin 2026		
	Frais de recherche et développement	Frais commerciaux, généraux et administratifs	Total
Amortissement des immobilisations incorporelles	(2)	(1)	(3)
Amortissement des immobilisations corporelles	(561)	(224)	(784)
Reprise des provisions pour litiges et charges	62	6	68
Dotation des provisions pour litiges et charges	—	(10)	(10)
Dépréciation des actifs courants	(553)	—	—
Total des amortissements et provisions (hors PIDR)	(1 054)	(229)	(1 283)
Total des provisions d'engagements de retraite (IAS 19) ⁽¹⁾	(26)	(12)	(39)
Total des amortissements et provisions	(1 080)	(241)	(1 321)

(1) Les détails de la provision pour obligations au titre des prestations de retraite sont fournis dans la Note 11

(en milliers d'euros)	30 juin 2025		Total
	Frais de recherche et développement	Frais commerciaux, généraux et administratifs	
Amortissement des immobilisations incorporelles	(2)	(1)	(2)
Amortissement des immobilisations corporelles	(645)	(152)	(798)
Reprise des provisions pour litiges et charges	80	240	320
Dotation des provisions pour litiges et charges	(43)	(7)	(49)
Total des amortissements et provisions (hors PIDR)	(610)	80	(529)
Total des provisions d'engagements de retraite (IAS 19) ⁽¹⁾	(27)	(13)	(40)
Total des amortissements et provisions	(637)	68	(569)

(1) Les détails de la provision pour obligations au titre des prestations de retraite sont fournis dans la Note 11

17.5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Autres charges non récurrentes	—	(12)
Autres produits non récurrents	—	5
Total des autres produits et charges opérationnels	—	(7)

Au 30 juin 2026, la Société n'a pas enregistré d'autres produits et charges non récurrents significatifs, inchangé par rapport au 30 juin 2025.

18. Paiements fondés sur des actions

Analyse des paiements fondés sur des actions

Des options sur actions (OSA), des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), des bons de souscription d'actions (BSA) et des attributions gratuites d'actions (AGA) ont été attribués aux dirigeants et employés, ainsi qu'aux membres du Conseil de Surveillance et à des consultants du Groupe. Dans certains cas, l'exercice des options sur actions, des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et des bons de souscription d'actions est subordonnée à des conditions de performance. La Société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de régler les options en numéraire.

Le nombre de BSPCE, BSA, OSA et AGA en circulation au 30 juin 2026 et leurs principales caractéristiques sont détaillés ci-après :

Plans de BSPCE en circulation au 30 juin 2026 :

	BSPCE 2016 O	BSPCE 2016 P	BSPCE 2017 O	BSPCE 2017 P
Date(s) d'assemblée(s)	25-juin-15	25-juin-15	23-juin-16	23-juin-16
Date d'attribution par le Directoire	2-févr.-16	2-févr.-16	7-janv.-17	7-janv.-17
Nombre total de BSPCE autorisés	450 000	450 000	450 000	450 000
Nombre total de BSPCE attribués	126 400	129 250	117 650	80 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	126 400	129 250	117 650	80 000
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux:	23 500	23 500	26 400	32 000
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par Laurent LEVY	23 500	23 500	26 400	32 000
Nombre de bénéficiaires non mandataires	43	50	42	3
Point de départ de l'exercice des BSPCE	02/02/2017	02/02/2016	07/01/2017	07/01/2017
Date d'expiration des BSPCE	02/02/2026	02/02/2026	07/01/2027	07/01/2027
Prix d'exercice des BSPCE	14,46 €	14,46 €	15,93 €	15,93 €
Nombre d'actions souscrites à la date du document	62 650	63 250	42 350	30 000
Nombre total de BSPCE annulés ou caducs à la date du document	63 750	66 000	20 600	0
Nombre total de BSPCE restants à la date du document	0	0	54 700	50 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites à la date du document	0	0	54 700	50 000
Nombre total maximum d'actions pouvant être souscrites lors de l'exercice de tous les BSPCE en circulation (en supposant que toutes les conditions d'exercice desdites BSPCE soient remplies)	0	0	54 700	50 000

Plans de BSA en circulation au 30 juin 2026 :

	BSA 2018-2	BSA 2019-1	BSA 2020	BSA 2021 (a)
Date(s) d'assemblée(s)	23-mai-18	23-mai-18	11-avr.-19	30-nov.-20
Date d'attribution par le Directoire	27-juil.-18	29-mars-19	17-mars-20	20-avr.-21
Nombre total de BSA autorisés	140 000	140 000	500 000	650 000
Nombre total de BSA attribués	5 820	18 000	18 000	48 103
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	5 820	18 000	18 000	48 103
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux:	—	12 700	14 024	—
Anne-Marie GRAFFIN	—	2 900	3 843	—
Enno SPILLNER	—	4 000	3 829	—
Alain HERRERA	—	2 900	3 195	—
Gary PHILLIPS	—	—	—	—
Nombre de bénéficiaires non mandataires	1	1	1	1
Point de départ de l'exercice des BSA	27/07/2018	29/03/2019	17/03/2020	20/04/2021
Date d'expiration des BSA	27/07/2028	29/03/2029	17/03/2030	20/04/2031
Prix d'émission des BSA	2,36 €	1,15 €	0,29 €	2,95 €
Prix d'exercice des BSA	16,10 €	11,66 €	6,59 €	13,47 €
Nombre d'actions souscrites à la date du document	—	—	—	—
Nombre total de BSA annulés ou caducs à la date du document	—	—	—	33 672
Nombre total de BSA restants à la date du document	5 820	18 000	18 000	14 431
Nombre total d'actions pouvant être souscrites à la date du document	—	—	—	14 431
Nombre total maximum d'actions pouvant être souscrites lors de l'exercice de tous les BSA en circulation (en supposant que toutes les conditions d'exercice desdites BSA soient remplies)	5 820	18 000	18 000	14 431

Plans des OSA en circulation au 30 juin 2026 :

	OSA 2016-1 P	OSA 2016-2	OSA 2017 O	OSA 2018	OSA 2019-1	OSA 2019 LLY	OSA 2020	OSA 2021-04 O
Date(s) d'assemblée(s)	25-juin-15	23-juin-16	23-juin-16	14-juin-17	23-mai-18	11-avr.-19	11-avr.-19	30-nov.-20
Date d'attribution par le Directoire	2-févr.-16	3-nov.-16	7-janv.-17	6-mars-18	29-mars-19	24-oct.-19	11-mars-20	20-avr.-21
Nombre total de OSA autorisés	450 000	450 000	450 000	526 800	648 000	500 000	500 000	850 000
Nombre total de OSA attribués	6 400	4 000	3 500	62 000	37 500	500 000	407 972	143 200
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	6 400	4 000	3 500	62 000	37 500	500 000	407 972	143 200
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux:	—	—	—	—	—	500 000	180 000	—
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par Laurent LEVY	—	—	—	—	—	500 000	120 000	—
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par Anne-Juliette HERMANT	—	—	—	—	—	—	60 000	—
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par Bart VAN RHIJN	—	—	—	—	—	—	—	—
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par Louis Kayitalire	—	—	—	—	—	—	—	—
Nombre de bénéficiaires non mandataires	2	1	2	5	12	—	104	13
Point de départ de l'exercice des OSA	02/02/2017	03/11/2017	08/01/2018	07/03/2019	30/03/2021	24/10/2019	11/03/2021	20/04/2022
Date d'expiration des OSA	02/02/2026	03/11/2026	07/01/2027	06/03/2028	29/03/2029	24/10/2029	11/03/2030	20/04/2031
Prix d'exercice des OSA	13,05 €	14,26 €	14,97 €	12,87 €	11,08 €	6,41 €	6,25 €	13,74 €
Nombre d'actions souscrites à la date du document	—	—	—	—	—	—	61 400	14 200
Nombre total de OSA annulés ou caducs à la date du document	6 400	—	3 000	12 000	12 750	—	47 265	104 668
Nombre total de OSA restants à la date du document	—	4 000	500	50 000	24 750	500 000	299 307	24 332
Nombre total d'actions pouvant être souscrites à la date du document	—	4 000	500	50 000	24 750	300 000	299 307	24 332
Nombre total maximum d'actions pouvant être souscrites lors de l'exercice de tous les OSA en circulation (en supposant que toutes les conditions d'exercice desdites OSA soient remplies)	—	4 000	500	50 000	24 750	500 000	299 307	24 332

	OSA 2021-04 P	OSA 2021-06 P	OSA 2021-06 O	OSA 2022 06 P	OSA 2022 06 O	OSA 2023 O	OSA 2024 O	OSA 2025-01 O	OSA 2025-02 O
Date(s) d'assemblée(s)	30-nov.-20	30-nov.-20	28-avr.-21	30-nov.-20	28-avr.-21	27-juin-23	27-juin-23	28-mai-24	28-mai-24
Date d'attribution par le Directoire	20-avr.-21	21-juin-21	21-juin-21	22-juin-22	22-juin-22	20-juil-23	23-mai-24	18-fev-25	16-mai-25
Nombre total de OSA autorisés	1 000 000	1 000 000	850 000	1 000 000	850 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000
Nombre total de OSA attribués	428 000	60 000	60 000	170 400	410 500	338 860	1 224 780	8 000	1 241 005
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	428 000	60 000	60 000	170 400	410 500	338 860	1 224 780	8 000	1 241 005
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux:	240 000	60 000	60 000	—	245 000	298 860	930 000	—	945 000
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par Laurent LEVY	180 000	—	—	—	150 000	200 116	500 000	—	505 000
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par Anne-Juliette HERMANT	60 000	—	—	—	35 000	33 354	90 000	—	100 000
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par Bart VAN RHIJN	—	60 000	60 000	—	60 000	65 390	180 000	—	190 000
dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par Louis KAYITALIRE	—	—	—	—	—	—	160 000	—	150 000
Nombre de bénéficiaires non mandataires	14	—	—	83	49	2	107	2	105
Point de départ de l'exercice des OSA	20/04/2022	21/06/2022	21/06/2022	22/06/2023	22/06/2023	20/7/2023	23/05/2024	18/02/2025	16/05/2025
Date d'expiration des OSA	20/04/2031	21/06/2031	21/06/2031	22/06/2032	22/06/2032	20/7/2033	23/05/2034	18/02/2035	16/05/2035
Prix d'exercice des OSA	13,74 €	12,99 €	12,99 €	4,16 €	4,16 €	5,00 €	5,81 €	3,36 €	2,97 €
Nombre d'actions souscrites à la date du document	20 800	—	—	5 905	21 084	—	37 041	—	12 197
Nombre total de OSA annulés ou caducs à la date du document	87 400	—	—	46 700	30 500	20 000	6 117	—	1 700
Nombre total de OSA restants à la date du document	319 800	60 000	60 000	117 795	358 916	318 860	1 181 622	8 000	1 227 108
Nombre total d'actions pouvant être souscrites à la date du document	183 560	36 000	60 000	76 315	358 916	212 573	777 095	2 666	401 345
Nombre total maximum d'actions pouvant être souscrites lors de l'exercice de tous les OSA en circulation (en supposant que toutes les conditions d'exercice desdites OSA soient remplies)	319 800	60 000	60 000	117 795	358 916	318 860	1 181 622	8 000	1 227 108

Plans d'AGA en circulation au 30 juin 2026 :

	AGA 2026 - P
Date(s) d'assemblée(s)	19-Mai-25
Date d'attribution par le Directoire	8-Jun-26
Nombre total de AGA autorisés	1 800 000
Nombre total de AGA attribués	1 663 202
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 663 202
dont le nombre attribués par les mandataires sociaux:	1 200 000
dont le nombre attribués à Laurent LEVY sous réserve de la période d'acquisition de deux ans	650 000
dont le nombre attribués à Anne-Juliette HERMANT sous réserve de la période d'acquisition de deux ans	130 000
dont le nombre attribués à Bart VAN RHIJN sous réserve de la période d'acquisition de deux ans	220 000
dont le nombre attribués à Louis KAYITALIRE sous réserve de la période d'acquisition de deux ans	200 000
Nombre de bénéficiaires non mandataires	94
Date d'acquisition (fin de la période d'acquisition)	08/06/2028
Nombre d'actions émises à la date du document	—
Nombre total de AGA annulés ou caducs à la date du document	—
Nombre total de AGA restants à la date du document	1 663 202
Nombre total d'actions pouvant être émises à la date du document	1 663 202
Durée de la période de conservation	1 année

	BSPCE	BSA	OSA	AGA	Total
Nombre total de titres en circulation au 30 juin 2026	104 700	56 251	4 554 989	1 663 202	6 379 142

Les méthodes d'évaluation utilisées pour estimer la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription d'actions sont décrites ci-après :

- Le prix d'exercice est basé sur le prix de l'action à la date d'attribution,
- Le taux sans risque a été déterminé en fonction de la durée de vie moyenne des instruments; et
- La volatilité a été déterminée sur la base de la volatilité observée sur les actions de Nanobiotix à la date d'attribution et pour une durée égale à la durée du bon de souscription ou de l'option.

Les conditions de performance de tous les plans ont été évaluées comme suit :

- les conditions de performance non liées au marché ont été analysées afin de déterminer la date probable d'exercice des bons de souscription et des options, et la dépense associée a été enregistrée en fonction de la probabilité que ces conditions se réalisent; et
- les conditions de performance liées au marché ont été directement incluses dans le calcul de la juste valeur des instruments.

La juste valeur des bons de souscription et des options a été mesurée à l'aide du modèle Black-Scholes.

Au 30 juin 2026, le détail des plans de paiement fondés sur des actions ayant une charge IFRS 2 restante est présenté dans les tableaux ci-dessous, reflétant les hypothèses concernant la probabilité que les conditions de performance non liées au marché soient remplies et l'impact comptable continu pour la période.

Plan	Cours de l'action (en euros)	Prix d'exercice (en euros)	Volatilité	Maturité	Taux sans risque	Taux de rendement	Valeur initiale du plan (en milliers d'euros)	Charge au 30.06.2026 (en milliers d'euros)	Charge au 30.06.2025 (en milliers d'euros)
OSA 2021-04 P	13,60	13,74	39,10 %	10	0,03%	0,00%	1 816	69	48
OSA 2021-06 P	12,20	12,99	39,10 %	10	0,13%	0,00%	212	12	12
OSA 2022-06 P	3.68	4.16	40,08 %	10	2,28 %	0,00 %	80	2	—
OSA 2022-06 O	3.68	4.16	42,06 % - 41,21 % - 40,65 %	5,5 / 6 / 6,5	1,83 % / 1,87 % / 1,90 %	0,00 %	580	—	23
OSA 2023-01 O	6.75	5	45,07 % - 44,11 % - 43,41 %	5,5 / 6,0 / 6,5	2,85 % / 2,83 % / 2,82 %	0,00 %	1 255	66	164
OSA 2024-01 O	5.19	5.81	53,30 % - 51,90 % - 50,70 %	5,4 / 5,9 / 6,4	3,00 % / 3,02 % / 3,02 %	0,00 %	3 107	371	837
OSA 2025-01 O	3.65	3.36	47,18 % / 47,43 % / 47,57 %	5,4 / 5,9 / 6,4	2,83 % / 2,91 % / 2,98 %	0,00 %	15	3	3
OSA 2025-02 O	3.74	2.97	47,56 % / 47,32 % / 47,43 %	5,4 / 5,9 / 6,4	2,53 % / 2,61 % / 2,70 %	0,00 %	2 523	656	186
Total OSA	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1 178	1 273

Plan	Cours de l'action (en euros)	Prix d'exercice (en euros)	Volatilité	Maturité	Taux sans risque	Taux de rendement	Valeur initiale du plan (en milliers d'euros)	Charge au 30.06.2026 (en milliers d'euros)	Charge au 30.06.2025 (en milliers d'euros)
AGA 2023 - P1	4.87	0	n.a.	n.a.	3 % / 3,2 %	0,00 %	2 071	—	446
AGA 2023 - P2	4.87	0	n.a.	n.a.	3 % / 3,2 %	0,00 %	2 130	—	442
AGA 2026-P	31.46	0	n.a.	n.a.	—	—	52 324	1 599	—
Total AGA	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	1 599	888

(en milliers d'euros)	OSA	AGA	Total
Charge au 30 juin 2026	1 178	1 599	2 777
(en milliers d'euros)	OSA	AGA	Total
Charge au 30 juin 2025	1 273	888	2 161

19. Résultat financier

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Revenus sur trésorerie et équivalents de trésorerie	677	598
Gains de change	436	47
Total des produits financiers	1 112	645
Charges d'intérêts	(14 503)	(4 174)
Impact net de l'évaluation, de l'actualisation et de catch-up sur la dette BEI	(1 160)	1 036
Charges d'intérêts IFRS 16	(47)	(69)
Pertes de change	(1 750)	(3 624)
Total des charges financières	(17 460)	(6 831)
Résultat financier	(16 347)	(6 186)

Revenus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le revenu de 0,7 million d'euros sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est lié aux dépôts à court terme contre 0,6 million d'euros pour la période de six mois close le 30 juin 2025.

Charges d'intérêts

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, les charges d'intérêts s'élèvent à 14,5 millions d'euros, principalement expliqués par les intérêts calculés sur le financement par redevances, qui comprend des intérêts à taux fixe de 9,6 millions d'euros, et le prêt de la BEI, qui comprend des intérêts à taux fixe et variable de 4,9 millions d'euros (voir Note 13 - *Dettes financières*).

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, les charges d'intérêts s'élèvent à 4,2 millions d'euros, principalement expliquées par les intérêts calculés sur le prêt BEI correspondant à la somme des intérêts à taux fixes et variables de la BEI pour 4,1 millions d'euros.

Impact net de l'évaluation, de l'actualisation et de catch-up sur la dette BEI

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, l'impact net négatif de l'actualisation et de catch-up suite à la revalorisation du prêt de la BEI s'élève à 1,2 million d'euros, correspondant à (i) l'augmentation des sorties de dette estimées au-delà de 2025 - avant effet d'actualisation - se traduisant par un effet négatif de 1,0 millions d'euros sur le résultat, (ii) et de 0,2 million d'euros d'effet d'actualisation négatif (voir note 13 - *Dettes financières*).

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, l'impact net positif de l'actualisation et de catch-up suite à la revalorisation du prêt de la BEI s'élève à 1,0 million d'euros, correspondant à (i) la diminution des sorties de dette estimées au-delà de 2024 - avant effet d'actualisation - se traduisant par un effet positif de 2,4 millions d'euros sur le résultat, (ii) partiellement compensée par un effet d'actualisation négatif de 1,4 million d'euros, (voir note 13 - *Dettes financières*).

Gains et pertes de change

Pour la période de six mois close le 30 juin 2026, la Société a subi une perte de change nette de 1,3 million d'euros, principalement liée à l'impact de la conversion en euro du financement par redevances libellé en USD à hauteur de 1,5 million d'euros.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2025, la Société a subi une perte de change nette de 3,6 millions d'euros, principalement liée aux dépôts à court terme en USD pour 3,5 millions d'euros.

20. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8 - *Secteurs opérationnels*, la présentation d'informations par secteur opérationnel repose sur l'organisation interne des activités de la Société. Elle reflète le point de vue de la direction et se base sur le reporting interne utilisé par les décideurs opérationnels, à savoir le directeur général et les présidents du directoire et du conseil de surveillance, pour affecter les ressources et évaluer la performance sur ces secteurs opérationnels.

La Société est présente dans un seul secteur opérationnel, à savoir la recherche et le développement de produits candidats qui exploitent les principes de la physique pour transformer le traitement du cancer. Le revenu net positif, tel que décrit en Note 16 – *Produits des Activités Ordinaires*, est reconnu principalement par la Société vis-à-vis d'un client principal, Janssen, localisé en Belgique. Les actifs, passifs et résultats opérationnels sont principalement situés en France.

21. Résultat par action

Analyse du résultat par action

	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat net (en milliers d'euros)	(34 288)	(5 383)
Nombre moyen pondéré d'actions	48 883 075	47 418 155
Résultat de base par action (en euros)	(0,70)	(0,11)
Résultat dilué par action (en euros)	(0,70)	(0,11)

Les instruments donnant un accès différé au capital sont considérés comme anti-dilutifs car ils entraînent une diminution de la perte par action. Par conséquent, la perte diluée par action est identique à la perte de base par action, car tous les instruments de capitaux propres émis, représentant au 30 juin 2026 un total de 6 379 142 actions ordinaires supplémentaires potentielles, sont considérés comme anti-dilutifs.

22. Engagements

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2025, à l'exception des éléments suivants :

Engagements liés au contrat-cadre de services avec Janssen dédié à la fabrication clinique de JNJ-1900 (NBTXR3)

Le 22 décembre 2023, la Société a conclu un accord de services cadre (Master Service Agreement ou « MSA ») avec Janssen qui comprend la fabrication clinique et la fourniture de produits par la Société, ainsi que des services d'expertise technique et de développement, tels que définis dans l'Accord Janssen signé en juillet 2023.

Au titre de cet accord, au 30 juin 2026, la Société a reçu des bons de commande de Janssen pour la livraison de matières premières et de lots cliniques et techniques de JNJ-1900 (NBTXR3) prévus au cours du second semestre 2026 pour un montant de 1,8 millions d'euros.

23. Parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ont été comptabilisées en charges au cours de la période présentée :

(en milliers d'euros)	30 juin 2026	30 juin 2025
Avantages à court terme (dirigeants)	1 076	1 159
Avantages à court terme (membres du conseil de surveillance)	263	212
Paielements fondés sur des actions	2 073	1 723
Avantages postérieurs à l'emploi	3	3
Total de la rémunération des parties liées	3 415	3 097

Les modalités d'évaluation sont présentées en Note 18 - *Paielements fondés sur des actions* des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Parties liées

En tant que titulaire exclusif et mondial de la licence de JNJ-1900 (NBTXR3), qui est actuellement un actif essentiel de Nanobiotix, Janssen peut être réputé comme ayant une influence significative sur certaines décisions opérationnelle telles que définies par la norme IAS 24, mais sans pour autant être considéré comme détenant un quelconque contrôle.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, la Société a finalisé l'accompagnement de Janssen dans le processus de transfert du sponsorship et de la réalisation de l'étude clinique NANORAY-312, les flux financiers en découlant ont continué avec Janssen (Voir Note 16 - *Produits des activités ordinaires*). Les paielements entre les deux sociétés ainsi que les passifs et créances sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Au 30 juin 2026	
	Paielements	Actifs/(Passifs)
Encaissements (Janssen envers Nanobiotix SA) / Créances	3 767	1 933
Paielements (Nanobiotix SA envers Janssen) / Dettes	—	(3 976)
Total	3 767	(2 043)

(en milliers d'euros)	Au 30 juin 2025	
	Paielements	Actifs/(Passifs)
Encaissements (Janssen envers Nanobiotix SA) / Créances	7 387	1 837
Paielements (Nanobiotix SA envers Janssen) / Dettes	—	(7 905)
Total	7 387	(6 068)

24. Événements postérieurs à la clôture

Néant.

III. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés du premier semestre clos le 30 juin 2026 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation au 30 juin 2026, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 24 septembre 2026

Laurent LEVY
Président du Directoire

IV. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Nanobiotix

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

GRANT THORNTON

Membre de Grant Thornton International
29, rue du Pont
CS 20070
92200 Neuilly-sur-Seine
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

KPMG S.A.

Tour Egho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Nanobiotix

Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Nanobiotix, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 septembre 2026,

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.

GRANT THORNTON

Vaea Prior
Associée

Cédric Adens
Associé

Virginie Palethorpe
Associée